



Arnaud de GOUVION SAINT-CYR
Membre du S.F.E.P.
Tél: 06 70 75 01 05
arnaud.gouvionstcyr@gmail.com

DÉTAIL DES DIFFÉRENTS ÉTATS

Chacune des appréciations peut être précisée dans le corps ou à la fin de la description avec des annotations entre parenthèses.

SUP : Très bon état. Proche du neuf.

T.T.B. : Bon état. Bel aspect esthétique. Légères traces d'usures ou petits éclats.

T.B. : Assez bon état. Pièce avec quelques usures et/ou éclats d'email.

B. : État moyen. Pièce avec des éclats et/ou des manques, accidents.

Dans l'état. Importants manques, coups et éclats.

Les appréciations précisant ces états ne sont pas exhaustives.

Les poids et mesures sont donnés à titre indicatif.

ORDRES DE CHEVALERIE & DÉCORATIONS

MERCREDI 29 OCTOBRE – 14 H – SALLE DES VENTES FAVART

EXPOSITION PUBLIQUE

Mardi 28 octobre : 11 h - 18 h

Mercredi 29 octobre : 10 h - 12 h

RESPONSABLE DE LA VENTE

elodie.delaballe@ader-paris.fr

ORDRES DE CHEVALERIE - EUROPE ET MONDE
ORDRES DE CHEVALERIE ET MÉDAILLES
MÉDAILLES COMMÉMORATIVES
LA MÉDAILLE MILITAIRE
ORDRES ET MÉDAILLES COMMÉMORATIVES DE
LA II^e RÉPUBLIQUE ET DU SECOND EMPIRE
MÉDAILLES COMMÉMORATIVES DE LA III^e RÉPUBLIQUE
MÉDAILLES DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE
COLLECTION DE CROIX DE CHAPITRE
INSIGNES DE FONCTION
DÉPUTÉS, SÉNATEURS, CONSEILLERS
INSIGNES RÉGIMENTAIRES

CATALOGUE VISIBLE SUR

www.ader-paris.fr

ENCHÉRISSEZ EN DIRECT SUR

www.drouotlive.com

www.interencheres.com

COMMISSAIRES-PRISEURS



David NORDMANN



Xavier DOMINIQUE

RESPONSABLES DE LA VENTE



Élodie DELABALLE
Rapports de condition
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 16



Sophie D'EPENOUX
Ordres d'achat
sophie.depenoux@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 03

1

ALLEMAGNE (PRUSSE)

ORDRE DE LA COURONNE DE PRUSSE.

Croix de 3^e classe.

En or et émail (éclats et cheveux), signée de la maison « Wilm ». Ruban.

42 mm - Poids brut : 11 g

Présentée dans son écrin en forme, frappé du chiffre impérial sur le couvercle, avec un deuxième ruban.

T.B. à T.T.B.

200/300€

Voir reproduction p.27

2

ALLEMAGNE

CROIX DE FER.

- Croix de 1^{re} classe (1914). Centre magnétique. Retouche de peinture et attache postérieure.

41 mm

- Croix de fer de 2^e classe (1914). Centre non magnétique. Fabrication en alliage léger, sans garantie d'époque.

Anneau en cuivre cassé.

B. Fabrications postérieurs

80/100€

Voir reproduction p.27

3

ALLEMAGNE

Ensemble de trois décorations :

- Croix de fer de 2^e classe 1914.

- Croix d'honneur 1914-1918 pour combattants du front. En bronze poinçonné « CP ».

- Croix d'honneur 1914-1918 pour veuves. En bronze patiné noir poinçonné « WS ».

Rubans postérieurs aux modèles. T.T.B. 80/100€

4

ALLEMAGNE (PRUSSE) - FRANCE - ROUMANIE

Ensemble de trois médailles :

- PRUSSE

Médaille d'ancienneté pour 20 ans de service. Argenté, à centre doré, cousu à un fragment de ruban.

36 mm

- ROUMANIE

Médaille du 40^e anniversaire de règne de Carol I^{er} en bronze. Ruban à épingle.

39x31 mm

- FRANCE

Miniature de la médaille de Sainte-Hélène. En bronze patiné.

21x13 mm

T.T.B. à SUP.

100/150€

Voir reproduction p.27

5

ALLEMAGNE (BAVIÈRE-SAXE)

Trois médailles :

- Médaille commémorative des Vosges pour le bataillon Wasserburg, en métal argenté « LANDSTURM BAT WASSERBURG ». Ruban avec glaives en métal doré.

- SAXE. Deux petites médailles en laiton aux profils d'Albert et Georges de Saxe. Une commémorative Metz et Sedan (1870), l'autre pour Brie Villiers, Sedan, Metz et Paris (1870-1871). Rubans anciens.

21 mm

T.T.B.

100/150€

6

ALLEMAGNE

Cinq médailles d'anciens combattants :

- Deux émaillées pour anciens combattants. En laiton doré.

- Une médaille des anciens combattants du Kyffhäuserbund. En laiton doré. Ruban à agrafe « WORMARSCH 1914 », « MARNE SCHLACHT », « VERDUN » et glaives.

- médaille de la Légion d'honneur allemande. En laiton doré. Ruban sur support métallique.

- Croix d'Honneur de l'Association des Combattants Allemands de la 1^{re} Guerre mondiale. En bronze émaillé. Ruban.

T.T.B.

150/200€

7

ARGENTINE

ORDRE DU MÉRITE.

Ensemble de grand-croix comprenant :

- Le bijou, en vermeil et émail. Écharpe avec nœud.

85x75 mm - Poids brut : 82g

T.T.B.

- La plaque.

En vermeil et émail. Revers à crochet et attache bijoutier (petit accident).

77 mm - Poids brut : 84g

T.T.B.

300/400€

Voir reproduction p.27

8

EMPIRE D'AUTRICHE

ORDRE DE MARIE-THÉRÈSE.

Croix de commandeur en bronze doré et émaillé.

42x41 mm

T.T.B. Reproduction pour collectionneur.

300/400€

Voir reproduction p.27

9

EMPIRE D'AUTRICHE

Croix du mérite avec couronne (1849) de 3^e classe en argent et émail (un petit éclat). Anneau poinçonné probablement V. Meyers.

59x37 mm

Dans son écrin marqué sur le couvercle D.K.

MDK, daté sous le dessous 1918.

T.T.B.

Poids: 18,6g

150/200€

Voir reproduction p.27

10

EMPIRE D'AUTRICHE

Médaille du mérite « Der Tapferkeit » au profil de l'empereur François Joseph, non signée.

En bronze doré.

Ruban triangulaire.

40 mm

Dans un écrin différé au chiffre du roi d'Italie.

T.T.B. Reproduction pour collectionneur.

200/300€

Voir reproduction p.27

11

BELGIQUE

ORDRE DE LÉOPOLD.

Croix de chevalier à titre militaire.

En métal argenté, métal doré et émail.

Ruban insolé aux glaives entrecroisés.

74x43 mm

Dans un écrin à la couronne.

T.T.B.

80/100€

Voir reproduction p.27

12

BELGIQUE

ORDRE DE LÉOPOLD II.

Croix d'officier en métal doré et émail. Légende bilingue. Ruban à rosette.

61x42 mm

T.T.B.

30/50€

13

BELGIQUE

ORDRE DE LA COURONNE.

Étoile de commandeur en vermeil et émail (un éclat à l'avvers du centre).

75x57 mm - Poids brut : 45g

Présentée dans un cadre postérieur.

T.B.

60/80€

Voir reproduction p.27

14

BELGIQUE

Ensemble de neuf médailles :

Médaille commémorative de l'Yser, en bronze

et émail, deux médailles commémoratives

1914-1918, médaille Croix de feu, médaille

interalliée, médaille de l'effort colonial 1939-

1945, décoration d'ancienneté en bronze doré,

médaille de la Résistance belge, palmes.

T.T.B.

100/150€

15

BÉNIN

ORDRE DE L'ÉTOILE NOIRE, créé en 1889.

Ensemble de grand-officier comprenant :

- Le bijou, en vermeil et émail. Poinçon tête de

sanglier (sauts d'émail et petits coups). Avec

attache.

86x59 mm - Poids brut: 53g

B à T.B.

- La plaque.

En argent, vermeil et émail. Revers à deux

crochets et attache basculante. Poinçon tête de

sanglier d'orfèvre Arthus Bertrand.

Poids brut: 92g

T.T.B.

Dans son écrin de la maison Arthus Bertrand

marqué RF avec deux rubans non au modèle

300/400€

Voir reproduction p.28

16

BULGARIE

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Insigne en métal doré et émail (petits éclats).

74x46 mm

T.T.B.

Dans un écrin.

100/150€

17

CAMBODGE

ORDRE ROYAL DU CAMBODGE.

Étoile d'officier.

En vermeil travaillé à pointe de diamant, reperlé.

Centre en or émaillé. Revers avec marque du fabricant Boullanger.

Ruban à rosette blanc et orange.

73x50 mm - Poids brut: 27 g

SUP.

Dans son écrin en forme, de la maison

Boullanger.

150/200€

Voir reproduction p.28

18

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE - PANAMA

Rare médaille commémorative des études pour le percement du Canal de Panama (1880).

En or émaillé aux Grandes armes de Colombie.

Marquée au dos « 1 DE ENERO DE 1880

INAUGURACION DE LOS ESTUDIOS

DEFINITIVOS PARA LA APERTURA DEL CANAL

INTEROCEANICO DE COLONA PANAMA POR

EL CONDE FERDINAND DE LESSEPS »

Ruban à rosette. Anneau cassé. Poinçon tête d'aigle.

67x44 mm - Poids brut: 13g

T.T.B. à SUP.

Dans son écrin non marqué.

Historique et œuvre en rapport :

Cette rare médaille est considérée comme la première médaille panaméenne.

Elle fut instituée par Damaso Cervero et remise à Ferdinand de Lesseps et ses ingénieurs qui étudièrent le percement du canal du Panama en 1880 (le projet n'aboutira finalement qu'en 1913).

Il semblerait qu'il y ait deux types de ces médailles, soit en argent à ruban simple soit en vermeil (ou rarement en or) à ruban à rosette.

Une médaille et un brevet dans la collection Robert L. Ross (Université de Princeton).

800/1000€

Voir reproduction p.28

19

DANEMARK

ORDRE DE DANNEBROG.

Plaque brodée de l'ordre.

Étoile rayonnante brodée de lamé, paillettes et cannetille d'argent.

Croix centrale brodée de cannetille dorée, sur fond de paillettes d'argent (petite usure en partie basse du filet rouge).

Double en papier marquée à la plume du brodeur Hummel (successeur de Hielms).

94x86 mm

T.T.B.

350/400€

20

ÉGYPTE

Médaille de l'institut égyptien (1859).

En argent, poinçonnée sur la tranche de la monnaie de Paris. Bélière en fleur de lotus.

Ruban à une étoile.

60x36 mm - Poids net: 27g

SUP.

Dans un écrin recouvert de maroquin vert.

150/200€

Voir reproduction p.28

21

ESPAGNE

ORDRE DU MÉRITE CIVIQUE.

Croix de commandeur d'époque franquiste.

En vermeil et émail. Longue cravate avec attache.

74x49 mm - Poids brut: 30g

SUP.

Dans son écrin aux armes de l'Espagne

franquiste de la maison CEJALVO. 150/200€

Voir reproduction p.28

22

ESPAGNE

ORDRE DU MÉRITE NAVAL.

Plaque de grand-croix de la division blanche, d'époque royale.

En vermeil, argent et émail. Revers à attache basculante et deux crochets (attache anciennement changée).

95 mm - Poids brut : 86 g

T.T.B.

Dans son écrin de la maison CEJALVO Y GARCIA à Madrid, marqué des Grandes armes royales

espagnoles. 200/300€

Voir reproduction p.28

23

ESPAGNE

ORDRE DU MÉRITE NAVAL.

Croix de chevalier d'époque royale.

En vermeil et émail. Ruban à agrafe dorée.

67x36 mm - Poids brut : 20 g

T.T.B. (petits cheveux).

Dans son écrin de la maison CEJALVO aux

Grandes armes royales espagnoles. 80/120€

Voir reproduction p.28

24

ÉTHIOPIE ET DIVERS

Ensemble de huit médailles comprenant :

- Étoile de chevalier de l'ordre de l'Étoile d'Éthiopie. En laiton de fabrication locale. Ruban usé.

- Médaille coloniale du 1^{er} type.

En argent. Ruban à agrafe à clapet TUNISIE

poinçonné tête de sanglier et d'orfèvre Camille ROUX.

- Médaille de Sainte-Hélène.

En bronze patiné. Ruban.

- Médaille de la Famille française.

- Deux insignes du bal de l'X (Polytechnique).

Années 1904 et 1905.

- Insigne de chevalier de l'instruction publique.

En argent et émail.

- Médaille interalliée belge. En laiton cuivré.

Rubans. T.T.B.

On y joint des coupes de rubans (Campagne d'Italie, croix de Guerre, Nichan Iftikhar, médaille interalliée, saint Maurice et Lazare). 100/150€

25

GRANDE-BRETAGNE

ORDRE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE.

Ensemble de Knight Commander (KBE) à titre militaire du 1^{er} type (avant 1937) comprenant :

- La croix de commandeur, en vermeil émaillé bleu ciel. Long ruban à crochets du modèle militaire.

83x64 mm - Poids brut : 36 g

- La plaque. En argent, vermeil et émail. Revers à attache basculante.

79 mm - Poids brut : 45 g

T.T.B. à SUP.

Dans son écrin marqué sur le couvercle « K.B.E.

Mily ».

Signé dans le couvercle de la maison GARRARD & Co Ltd « By special appointment to His majesty the king ». 500/600€

Voir reproduction p.29

26

GRANDE-BRETAGNE

ORDRE DU BAIN.

Insigne de compagnon à titre militaire.

En vermeil, or et émail. Anneau transversal

cannelé. Longue cravate à crochet.

54 mm - Poids brut : 28 g

T.T.B. à SUP.

Dans son écrin marqué sur le couvercle C.B. Mily.

Signé dans le couvercle de la maison GARRARD

& Co Ltd By special appointment to His Majesty the king. 400/500€

Voir reproduction p.29

27

GRÈCE

ORDRE DU SAUVEUR.

Croix de commandeur du 2^e type.

En or et émail (un cheveu). Cravate avec attache.

74x51 mm - Poids brut : 20 g

T.T.B. à SUP.

400/600€

Voir reproduction p.29

28

IRAN

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL.

Ensemble de grand-officier comprenant :

- Le bijou en argent et émail (manque deux rayons, éclats).

76x63 mm - Poids brut : 26 g

- La plaque, en argent et émail (manques à 4 rayons). Revers à attache basculante et deux crochets.

66 mm - Poids brut : 47 g

On y joint :

Une étoile de chevalier en argent et émail (manque les rayons).

65 mm - Poids brut : 21 g

B à T.B.

300/400€

Voir reproduction p.29

29

IRAN

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL.

Étoile d'officier en argent. Centre atypique en or émaillé. Poinçon tête de sanglier. Ruban à rosette.

53 mm - Poids brut : 28 g

Dans un écrin de la maison Arthus Bertrand Beranger & Magdelaine.

T.T.B.

150/200€

Voir reproduction p.29

30

IRAN

ORDRE DE LA COURONNE.

Ensemble de grand-officier comprenant :

- Une étoile d'officier, en vermeil et émail (deux boules faussées, petits éclats, oxydation). Ruban à rosette.

66x45 mm - Poids brut : 27 g

T.B.

- La plaque. En métal argenté, doré et émail (cheveux). Revers à deux crochets et attache basculante.

80 mm - Poids brut : 110 g

T.B.

300/400€

Voir reproduction p.29

31

IRAN

ORDRE D'HOMAYOUN.

Ensemble de grand-croix comprenant :

- Le bijou, en argent, vermeil et émail.

Poinçon de titre 800 pour l'export de la maison

Arthus Bertrand. Écharpe avec nœud.

58 mm - Poids brut : 20 g

T.T.B.

- La plaque. En argent, vermeil et émail peint (infimes défauts).

Revers à deux crochets et attache basculante.

Poinçon de titre 800 pour l'export de la maison Arthus Bertrand.

94 mm - Poids brut : 105 g

T.T.B.

500/600€

Voir reproduction p.30

32

IRAN

MÉDAILLE DU COURONNEMENT DU SHAH.

En bronze, ruban avec couronne impériale.

37 mm

SUP.

60/80€

Voir reproduction p.30

33

ITALIE

ORDRE DE SAINT-MAURICE ET LAZARE.

Plaque de grand officier.

En argent, vermeil et émail (éclats). Revers à attache basculante (manque la marque du fabricant).

75 mm - Poids brut : 40,8 g

T.B.

150/200€

Voir reproduction p.30

34

ITALIE

ORDRE DE LA COURONNE D'ITALIE.

Plaque de grand-croix.

En argent et vermeil (manque une aile de l'aigle).

Couronne centrale en or.

Revers à attache basculante. (Importante trace de colle à la place de la marque du fabricant).

Diamètre : 87 mm - Poids brut : 82 g

T.B.

150/200€

Voir reproduction p.30

35

ITALIE

ORDRE DE LA COURONNE D'ITALIE.

Ensemble comprenant :

- La croix de commandeur, en or (18k) et émail.

Cravate froncée sans attache.

43 mm - Poids brut : 16 g

SUP

- Plaque de grand officier. En argent, or et émail.

Revers à attache basculante (crochet tordu).

72 mm - Poids brut : 50 g

T.T.B. à SUP.

Dans son écrin de la maison L. SUSCIPL à Rome, frappé du chiffre de Victor Emmanuel. 300/400€

Voir reproduction p.30

36

ITALIE (TOSCANE)

ORDRE DE SAINT-ETIENNE.

Croix de commandeur.

En métal doré et émail. Avec cravate.

Dans son écrin de la maison Cravanzola.

11,2x50 mm

SUP.

150/200€

37

ITALIE (RÉPUBLIQUE DE SAN MARIN)

ORDRE ÉQUESTRE DE SAN MARIN.

Étoile de chevalier.

En argent doré et émail. Ruban postérieur.

67x46 mm - Poids brut : 16 g

T.T.B. à SUP.

200/250€

38

ITALIE

ORDRE DU MÉRITE DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE.

Croix de commandeur du 1^{er} type.

En métal doré. Cravate.

69x55 mm

T.T.B à SUP.

Dans son écrin de la maison Cravanzola-Gardino.

100/150€

Voir reproduction p.30

39
LIBAN
ORDRE DU CÈDRE.
Croix de commandeur du 2^e type.
En argent, vermeil et émail. Poinçon de titre et d'export de la maison Arthus Bertrand. Cravate avec attache.
Dans un écrin de la maison Arthus Bertrand.
76x60 mm - Poids brut: 55g
T.T.B. à SUP. 150/200€

Voir reproduction p.30

40
LUXEMBOURG - PAYS-BAS
Ensemble de 3 pièces :
- LUXEMBOURG
ORDRE DU MÉRITE.
Croix d'officier en métal doré et émail. Ruban à rosette.
45x41 mm
- LUXEMBOURG
ORDRE DE LA COURONNE DE CHÊNE.
Croix de chevalier en vermeil et émail.
40 mm - Poids brut : 20g
- PAYS-BAS
ORDRE D'ORANGE NASSAU.
Écrin de commandeur à titre militaire.
Fabrication de la maison Van Wielik.
T.T.B. à SUP. 150/200€

Voir reproduction p.31

41
MONACO
ORDRE DES GRIMALDI.
Étoile de chevalier en argent et émail. Ruban poinçon tête de sanglier.
52x35 mm - Poids brut : 18g
Dans son écrin de la maison Louis Aubert au chiffre du prince Rainier.
T.T.B. à SUP. 120/150€

Voir reproduction p.31

42
PARAGUAY
ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.
Ensemble de grand-croix comprenant :
- Le bijou, en bronze doré et émail. Écharpe avec nœud.
96x60 mm
T.T.B.
- La plaque.
En argent. Revers à deux crochets et attache basculante. Poinçon « 1000 ».
77 mm - Poids net : 131g
T.T.B. 300/400€

Voir reproduction p.31

43
POLOGNE
Médaille commémorative du 70^e anniversaire de l'insurrection Polonaise 1863 - 1933.
En métal argenté et émaillé (infimes éclats).
Revers non numéroté.
Bélière en crochet.
45 mm
T.T.B. 100/150€

Voir reproduction p.31

44
ROUMANIE
ORDRE DE LA COURONNE.
Ensemble de grand-croix du 2^e type à titre civil comprenant :
- Le bijou, vermeil et émail (éclats de surface).
Monté avec une cravate avec attache, non au modèle.
59 mm - Poids brut : 33g
T.T.B.
- La plaque. En argent, vermeil et émail. Revers avec marque de Joseph Resch fils Bucarest. Avec attache basculante poinçonnée 998-34-ARG.
75 mm - Poids brut : 57g
T.T.B. à SUP.
Dans son écrin de la maison Joseph Resch au chiffre du roi Carol II. 600/800€

Voir reproduction p.31

45
ROUMANIE
ORDRE DE LA COURONNE.
Croix de chevalier du 1^{er} type à titre militaire en argent, vermeil et émail (éclats). Ruban à crochet.
44x46 mm - Poids brut : 19g
Dans son écrin de la maison Lemaitre marqué du chiffre du roi Ferdinand.
T.B. à T.T.B. 100/150€

Voir reproduction p.31

46
ROUMANIE
ORDRE DE L'ÉTOILE.
Croix de commandeur en vermeil et émail de 1^{er} type à titre civil. Cravate avec attache.
95x65 mm - Poids brut : 70g
Dans son écrin marqué de la maison Arthus Bertrand & Cie au chiffre du roi Ferdinand de Roumanie.
T.T.B. à SUP. 200/300€

Voir reproduction p.31

47

RUSSIE IMPÉRIALE

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Ensemble de 2^e classe à titre civil comprenant :

- Le bijou, de grande taille en or et émail.

Poinçon de titre 56 de Saint Pétersbourg.

Poinçon rond à la kokochnik. Poinçons de

Varvara Dietwald et la Maison Édouard.

Longue cravate avec ruban d'attache non monté.

70x69 mm - Poids brut : 26,9 g

T.T.B. à SUP.

- Plaque en argent, vermeil et émail. Revers

à attache basculante. Poinçon de titre 84 de

Saint Pétersbourg. Poinçon rond à la kokochnik.

Poinçons de Varvara Dietwald et la Maison

Edouard.

Vers 1908-1917.

92 mm - Poids brut : 73 g

T.T.B. à SUP.

Dans son écrin marqué de l'ordre et de la classe

aux grandes armes impériales.

18x12x4,5 cm

2000/3000€

Voir reproduction p.32

48

RUSSIE IMPÉRIALE

ORDRE DE SAINT-STANISLAS.

Boîte d'un insigne de 2^e classe recouverte de

maroquin rouge marqué à l'or en cyrillique de

l'ordre et de la classe.

Gainé de velours ivoire en forme (rousseurs). Il

contient la cravate de l'ordre.

9x6,5x2 cm

B.E.

150/200€

Voir reproduction p.32

49

RUSSIE IMPÉRIALE

ORDRE DE SAINT-VLADIMIR.

Croix de 4^e classe.

En or patiné noir (18K) et émail. Anneau de

suspente double.

32 mm - Poids brut : 5,1 g

Dans l'état (manque d'émail, centres tournés).

B.

400/600€

Voir reproduction p.32

50

RUSSIE IMPÉRIALE

MÉDAILLE DU ZELE AU PROFIL DU TSAR

NICOLAS II.

En argent. Ruban aux couleurs de l'ordre de

Saint Stanislas. Anneau de suspente postérieur.

39x30 mm - Poids brut : 29 g

T.B. à T.T.B.

100/150€

Voir reproduction p.32

51

RUSSIE IMPÉRIALE

INSIGNE DE LA CROIX ROUGE.

En vermeil et émail. Revers à attache basculante.

Poinçon de titre 84 kokochnik (1898-1908).

50x32 mm - Poids brut : 24 g

T.T.B.

150/200€

Voir reproduction p.32

52

RUSSIE IMPÉRIALE

INSIGNE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

En laiton estompé, en partie doré et émaillé.

Fixation par écrou et contre-plaque.

65x50 mm

E.M. (Manques)

150/250€

Voir reproduction p.32

53

RUSSIE IMPÉRIALE

INSIGNE DU 100^e ANNIVERSAIRE DE

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

En vermeil et émail (petits éclats). Attache par

écrou et contre-plaque poinçonnée.

49x35 mm - Poids brut : 30 g

T.T.B.

200/300€

Voir reproduction p.32

54

RUSSIE (U.R.S.S.)

Ensemble de neuf médailles commémoratives :

Médaille de Prague, de Vienne, de Budapest,

pour la défense de Moscou, trois du jubilé de

la Victoire de 1945 (30 et 40 ans), médaille du

Labeur, médaille de vétérans de l'armée rouge,

médaille de service (15 ans).

T.T.B.

100/150€

55

SERBIE

ORDRE DE L'AIGLE BLANC.

Insigne de commandeur (3^e classe) en vermeil et

émail (éclats au ruban).

Anneau avec poinçon de titre. Cravate avec

attache.

77x37 mm - Poids brut : 31 g

Dans son écrin marqué de l'ordre de la classe sur

le couvercle et du fabricant.

T.B. à T.T.B.

300/400€

Voir reproduction p.32

56

SUÈDE

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Croix de commandeur.

En or et émail à anneau double.

Longue cravate sans attache.

76x60mm - Poids brut : 31 g

T.T.B. à SUP.

500/600€

Voir reproduction p.32

57

FÉDÉRATION TAI

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Croix d'officier en bronze doré et émail. Ruban à rosette.

43 mm

T.T.B. à SUP.

150/200€

Voir reproduction p.32

58

TUNISIE

ORDRE DU NICHAN IFTIKHAR.

Plaque de grand officier ou de grand-croix au monogramme de Sadok Bey (1859-1882).

En argent et émail. Revers à attache basculante et deux crochets.

Avec poinçon de fabrication locale.

80mm - Poids brut : 93 g

T.T.B.

150/200€

59

TUNISIE

ORDRE DU NICHAN IFTIKHAR.

Étoile de commandeur au monogramme de Sadok Bey (1859-1882).

En argent et émail (éclats). Avec poinçon de fabrication locale.

88x60mm - Poids brut : 48 g

T.B. à T.T.B.

80/100€

60

TUNISIE

ORDRE DU NICHAN IFTIKHAR.

Ensemble de quatre étoiles en argent et émail avec poinçons de fabrication locales :

- Trois aux chiffres de Ali Bey (1882-1902). Une de chevalier (restauration à l'attache de bélière) et deux d'officier.

- Une de chevalier au chiffre de Hédi Bey (1902-1906).

T.B. à T.T.B.

100/150€

61

U.S.A.

Trois médailles :

Médaille « Do right and fear no man » en bronze, médaille de la Victoire WW2 et médaille commémorative Eastern campaign (1941-1945).

Rubans. T.T.B.

30/50€

62

VATICAN

ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.

Ensemble de chevalier de l'ordre comprenant :

- Croix de commandeur de fabrication française en vermeil et émail, à croix non potencées. Très longue cravate noire avec liserés rouges, avec attache.

82x48mm - Poids brut : 29 g

- La plaque.

En argent travaillé à pointe de diamant, or et émail.

Revers à deux crochets et attache basculante.

Revers marqué « Exposition Universelle, Chobillon, Paris, N°16 » avec médaille au profil de Napoléon III et de l'aigle impérial.

85 mm - Poids brut : 57 g

T.T.B. Époque Second Empire (avant 1868).

Présentés dans un écrin gainé de velours bleu nuit.

On y joint :

Une médaille en bronze doré au profil d'Innocent XI. Revers orné de Saint-Michel terrassant le dragon. Dans son écrin.

36 mm

T.T.B.

Bibliographie :

Henneresse (Dominique), Ordres et décorations du Saint-Siège, Libreria Editrice Vaticana, p.472 et suivantes.

800/1200€

Voir reproduction p.33

63

VATICAN

ORDRE DU SAINT-SÉPULCRE.

Croix de commandeur.

En vermeil et émail. Cravate francée avec attache.

101 x 51 mm - Poids brut : 43 g

T.T.B. à SUP.

Présenté dans son écrin avec pins de garde d'honneur des tombes royales et ruban à la croix du Saint-Sépulcre. 120/150€

Voir reproduction p.33

64

VATICAN

ORDRE DE PIE IX.

Ensemble de grand-croix comprenant :

- Le bijou, en vermeil et émail (anneau de suspente ouvert). Écharpe avec nœud (coup à une branche).

71 mm - Poids brut : 66 g

T.B. à T.T.B.

- La plaque. En argent et émail (petits défauts à une branche). Revers à attache basculante.

80 mm - Poids brut : 97 g

T.B. à T.T.B. 300/500€

Voir reproduction p.33

65

VATICAN

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND.

Croix de commandeur du 1^{er} type à titre civil.

En or et émail (forte usure à la couronne de feuillage). Anneau de suspente montée à charnière.

76 x 56 mm - Poids brut : 16 g

T.B. 400/500€

Voir reproduction p.33

66

VATICAN

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE LE GRAND.

Étoile de chevalier.

En vermeil et émail (manques au revers). Poinçon tête de sanglier.

67 x 46 mm - Poids brut : 15 g

T.T.B. 60/80€

Voir reproduction p.33

67

VATICAN

Médaille de Saint-Jean de Latran du 2^e type.

En bronze argenté. Anneau de suspente déformé.

49 mm 30/50€

68

MALTE

ORDRE DE MALTE.

Petite croix de chevalier.

En or émaillé (petits éclats). La branche supérieure soutenant une importante couronne perlée et fleurdelysée avec anneau en fleurette.

37 x 22 mm - Poids brut : 6,1 g

Fin du XVIII^e siècle - Début du XIX^e siècle.

T.B. à T.T.B.

Avec un cadre postérieur. 500/600€

Voir reproduction p.33

69

YOUGOSLAVIE

ORDRE DE LA COURONNE.

Croix de chevalier.

En vermeil et émail. Ruban triangulaire.

56 x 44 mm - Poids brut : 33,4 g

T.T.B. Dans un écrin postérieur. 100/150€

70

RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE.

Plaque de 3^e classe.

En argent, vermeil et émail.

Poinçon de titre 900.

61 mm - Poids brut : 61 g

Dans son écrin marqué du nom de l'ordre.

50/60€

ORDRES DE CHEVALERIE ET MÉDAILLES

71

FRANCE

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Croix de chevalier du règne de Louis XV.
En or ciselé et émaillé (petits éclats à l'émail blanc). Intérieurs des branches flammés, repris en ciselure. Double anneau de suspente dont un double. Centres en deux parties.

36 mm - Poids brut : 18 g

T.B. 1 000 / 1 500 €

Voir reproduction p.34

72

FRANCE

ORDRE DE SAINT-LOUIS.

Croix de chevalier de la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle, en réduction.

En or et émail (éclats et manques). Anneau cannelé.

32 mm - Poids brut : 10,5 g

B. 300 / 500 €

Voir reproduction p.34

73

FRANCE - ORDRE DE SAINT-LOUIS AUTRICHE - ORDRE DE LA COURONNE DE FER

FRANCE - MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE

Groupe de trois réductions :

- Médaille de Sainte-Hélène en bronze patiné, ruban (22 x 13 mm).
- Croix de chevalier de l'ordre de Saint-Louis en or et émail, modifiée Monarchie de Juillet (éclats aux centres), ruban à bouffette (21 x 18 mm).
- Insigne de chevalier de l'ordre de la Couronne de Fer de remplacement (Empire d'Autriche), en argent, les écus en or uni, ruban (20 x 14 mm).

Présentées sur un support recouvert de velours pourpre.

T.B. et T.T.B. 250 / 300 €

Voir reproduction p.34

74

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de chevalier du 2^e type à couronne soudée d'époque Premier Empire.

En argent. Les centres en or et émail (éclats et petits coups aux pointes, petits éclats aux feuillages). Couronne à douze fleurons. Anneau de suspente déformé.

51 x 38 mm - Poids brut : 14 g

T.B. 800 / 1 000 €

Voir reproduction p.34

75

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Miniature du 4^e type d'époque Premier Empire modifiée Restauration.

En or émaillé (infime éclat). Anneau avec crochet de port à la boutonnière. Poinçon tête de coq (1809-1819).

Ht : 16 mm - Poids brut : 0,9 g

T.T.B. 100 / 150 €

Voir reproduction p.34

76

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de chevalier modifiée 4^e type, d'époque 1^{er} Empire. Étoile en argent et émail (manque).

Centre en or émaillé (éclats au revers). Montée à charnière, d'époque, avec une couronne du 4^e type. Fort anneau cannelé poinçonné au faisceau de licteur (1809-1819).

65 x 40 mm - Poids brut : 13,6 g

B. (Trois boules faussées) 500 / 600 €

Voir reproduction p.34

77

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de chevalier d'époque Monarchie de Juillet.

En argent, or et émail (petits éclats). Poinçon tête de sanglier. Anneau cannelé.

64 x 43 mm - Poids brut : 22 g

T.T.B. 80 / 100 €

Voir reproduction p.34

78

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Quatre étoiles de chevalier :

- Un modèle II^e République à centre Monarchie de Juillet.

- Une miniature d'époque Monarchie de Juillet (manque les centres).

- Un modèle Présidence.

- Un modèle Second Empire.

Rubans postérieurs. Poinçons.

Poids brut total : 66 g 100 / 150 €

79

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR (1802).

Étoile d'officier d'époque II^e République.

En or et émail (éclats et restaurations aux pointes). Anneau lisse. Poinçon tête de bélier.

Ruban à rosette ovoïde (usures).

41 mm - Poids brut: 18,2g

B. à T.B.

600/800€

Voir reproduction p.34

80

FRANCE

Cadre commémoratif de sept médailles comprenant :

- Étoile de chevalier de la Légion d'honneur d'époque Présidence. En argent, or et émail. Anneau cannelé.

T.T.B.

- Médaille militaire du 2^e type. En argent, vermeil et émail (manques).

B.

- Médaille de Crimée par Wyon. En argent.

Ruban avec petite agrafe cousue « Sébastopol ».

- Médaille de la campagne d'Italie par Barre. En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle.

- Médaille de la campagne de Chine par Barre. En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle.

Ruban tissé.

- Médaille de la campagne du Mexique par Barre. En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle. Ruban tissé.

- Médaille de Sainte-Hélène en bronze patiné.

Présentées encadrées sous-verre avec étiquette moderne « Ayant appartenu au grand-père du Dr Adnes ».

600/800€

81

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de chevalier d'époque Présidence.

En argent, or et émail (éclats). Poinçon tête de sanglier.

T.B.

Présentée sur un support en velours brun avec miniature du récipiendaire et attestation au dos au nom de Battu de Launay.

36x25 cm

A.B.E. (Trous d'insecte au cadre de la miniature).

300/400€

82

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile d'officier d'époque Second Empire.

En or et émail (cheveux). Poinçon tête d'aigle et poinçon d'orfèvre Ouizille-Lemoine.

65x42mm - Poids brut : 17g

T.T.B.

500/600€

Voir reproduction p.34

83

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile d'officier d'époque Second Empire.

Or et émail (fêles, manques, usures). Ruban postérieur. Poinçon tête d'aigle.

Ht: 6,8 cm - Poids brut: 16g

B.

500/600€

Voir reproduction p.34

84

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de commandeur d'époque III^e République.

En or et émail (importants manques et coups).

Poinçon tête d'aigle. L'ensemble présenté sur une écharpe de grand-croix moderne.

87x60mm - Poids brut : 40g

On y joint : Une cravate à attache coupée.

A.B.

500/600€

Voir reproduction p.35

85

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de commandeur d'époque III^e République.

En argent, vermeil et émail (éclats, deux boules faussées, manque l'anneau de suspente). Cravate avec attache. Poinçon tête de sanglier.

79x54mm - Poids brut : 42g

B.

100/150€

Voir reproduction p.35

86

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Réduction de commandeur modèle de luxe d'époque III^e République.

En or. Les branches et l'anneau sertis de petits diamants. Les feuillages sertis d'émeraudes.

Centre en plusieurs parties émaillées (infimes éclats).

28x20mm - Poids brut : 3,5g

T.T.B. à SUP.

Présentée dans un écrin de la maison CW Foss à Boston avec une miniature d'officier en vermeil.

200/300€

Voir reproduction p.35

87

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Une étoile miniature d'officier III^e République en or et émail. Reste de poinçon tête d'aigle sur l'anneau.

Ht : 25 mm - Poids brut : 3 g

On y joint : Une étoile d'officier en vermeil (oxydé) et un reste d'étoile d'officier. 120/150€

Voir reproduction p.35

88

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile d'officier d'époque III^e République.

En or et émail (éclats et importants manques au revers). Poinçon tête d'aigle. Ruban à petite rosette

60x41 mm - Poids brut : 16,4 g

B.

Avec un cadre présentoir postérieur. 500/600€

Voir reproduction p.35

89

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile d'officier modèle d'époque III^e République, à filets. En vermeil et émail (infime éclat). Poinçon tête de sanglier. Ruban à rosette.

59x37 mm - Poids brut: 23 g

T.T.B. Dans un écrin. 50/80€

90

FRANCE

Ensemble de trois pièces :

- FRANCE - MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE. En bronze patiné. Ruban. Encadrée sous verre.

- FRANCE - ORDRE DE LA LÉGION

D'HONNEUR. Miniature de chevalier en argent, or et émail. Les branches et la bélière garnis de petits brillants.

Ht : 26 mm - Poids brut : 2,3 g

Dans un écrin de la Maison Boullanger.

- Miniature de l'ordre de l'Empire Britannique du 1^{er} type à titre civil.

Or et émail.

Ht : 27 mm - Poids brut : 5,7 g

Dans son écrin de la Maison Garrard, joailliers du Roi.

T.T.B. 200/300€

Voir reproduction p.35

91

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Miniature d'officier modèle de luxe en platine, or et émail. Les branches et la bélière garnis de petits diamants. Trace de poinçon tête de chien sur l'anneau.

28x19 mm - Poids brut : 3 g

T.T.B. à SUP. 150/200€

Voir reproduction p.35

92

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Trois étoiles de chevalier d'époque III^e

République en argent, or et émail dont :

- Un modèle de luxe à filets et feuillages en relief.

B (manques d'email)

- Une réduction (T.T.B.) Ht : 30 mm

Avec deux écrins dont un de la maison Aucoc.

80/100€

93

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

- Quatre Légions d'honneur de chevalier III^e République.

Argent, émail, rubans, dont deux avec rosette.

- Miniature de la Légion d'honneur. Argent, émail, ruban.

- Médaille militaire. Vermeil, émail (éclats), ruban.

- Cinq croix de guerre, quatre de 1914-1918 et une de 1914-1917.

Bronze, rubans avec palmes et étoiles montés d'origine.

Dans l'état. 100/150€

94

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Étoile de chevalier d'époque III^e République.

Argent, or et émail. Ruban à rosette.

Ht: 5,7 cm - Poids brut: 30 g

Dans l'état (boules faussées, éclats). 30/50€

95

FRANCE

Ensemble de six médailles comprenant :

- Étoile d'officier d'époque IV^e République.

Métal doré et émail (usures). Ruban à rosette.

Ht: 5,7 cm

T.T.B.

- Une médaille commémorative 1914-1918 avec rappel.

- Une croix du combattant.

- Une médaille commémorative Serbe 1914-1918 à anneau ouvert.

- Une médaille interalliée française par Morlon.

- Une médaille interalliée belge. 100/150€

96

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
Belle miniature de luxe d'époque IV^e République.
En or, les branches doublées de platine.
Couronne de feuilles de chêne et de laurier
ciselé décoré d'incrustations d'émeraudes et
ornée sur la bélière d'un petit diamant.
Anneau poinçonné à la tête d'aigle. Ruban.
28x21 mm - Poids brut : 3,5 g
SUP. 200/300€

Voir reproduction p.35

97

FRANCE

Ensemble de neuf décorations miniatures
comprenant :
- Une barrette de sept miniatures (Légion
d'honneur, ordre national du mérite, croix
de guerre 39-45, croix du combattant,
commémorative 39-45, saint Grégoire le Grand,
Mérite civil espagnol).
- Chevalier de l'ordre national du mérite.
- Commandeur de l'ordre du Cèdre.
Argent, bronze et émail. Ruban.
T.T.B. à SUP. 80/100€

Voir reproduction p.35

98

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
Ensemble de grand-croix d'époque V^e
République comprenant :
- Bijou de commandeur monté en grand-croix.
En vermeil et émail. Poinçon de la Monnaie.
T.T.B. (Petites usures). Avec écharpe.
- Plaque de grand-croix en vermeil. Revers à
attache basculante et deux crochets. Poinçon
au crabe et d'orfèvre Arthus Bertrand. 92 mm -
Poids net: 105 g
SUP.
- Cinq insignes de boutonniers.
L'ensemble présenté dans l'écrin de la
Monnaie de Paris orné du faisceau de licteur et
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. 600/800€

Voir reproduction p.36

99

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
Étoile de commandeur d'époque V^e République,
modèle de luxe à feuillages en relief et filets.
En vermeil et émail (éclats). Centre en plusieurs
parties. Poinçon au crabe et d'orfèvre (illisible).
Cravate avec attache.
84x54 mm - Poids brut: 45 g
T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.36

100

FRANCE

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
Étoile de commandeur d'époque V^e République.
En vermeil et émail (éclats et manques).
Poinçon de la Monnaie de Paris. Cravate
complète.
92x60 mm - Poids brut: 70 g
Dans son écrin de la Monnaie de Paris.
B. 100/150€

101

FRANCE

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.
Étoile de commandeur.
En vermeil et émail (infimes éclats). Centre en
trois parties. Poinçon au crabe et d'orfèvre
Chobillon. Cravate. Dans un écrin de la Maison
Bacqueville avec deux rosettes de commandeur.
84 x58 mm - Poids brut: 56 g
T.T.B. 100/150€

Voir reproduction p.36

102

FRANCE

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE.
Étoile d'officier.
En vermeil et émail. Centre en deux parties.
Poinçon au crabe et d'orfèvre Chobillon. Ruban
à rosette.
62x37 m - Poids brut: 21 g
T.T.B. à SUP. 60/80€

Voir reproduction p.36

103

FRANCE

Ensemble de cinq décorations comprenant :
- Une étoile de chevalier de l'ordre national
du Mérite en argent et émail. Poinçon de la
monnaie de Paris.
Poids brut : 22 g
SUP.
- Une étoile de chevalier de l'ordre du mérite
à centre en plusieurs parties. En argent et or.
Poinçon au crabe et poinçon d'orfèvre.
Poids brut : 19 g
T.T.B. (défaut d'émaillage à deux branches)
- Une croix de guerre 1939-1940. Ruban
moderne de l'État français.
- Une croix du combattant.
- Une médaille commémorative 1939-1945.
100/150€

Voir reproduction p.36

104

FRANCE

ORDRE DE LA LIBÉRATION.

Insigne de compagnon, de fabrication artisanale.

En bronze, la poignée à pans strié sur deux faces, la croix de Lorraine laquée noire. Ruban du 2^e type.

54x28 mm

T.T.B.

200/300€

Voir reproduction p.36

105

FRANCE

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE.

Insigne de commandeur.

En vermeil et émail (infimes éclats). Poinçon de titre « 1 » de la Monnaie de Paris.

95x60 mm - Poids brut : 66 g

T.T.B.

Dans un écrin de la maison Arthus Bertrand.

100/150€

Voir reproduction p.37

106

FRANCE

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE.

Étoile d'officier.

En or et émail (petits éclats à la branche supérieure). Poinçon tête d'aigle. Ruban à rosette.

62x41 mm - Poids brut : 15 g

T.T.B.

Dans son écrin de la maison Ouzille-Lemoine, Lemoine fils, 356 rue Saint Honoré. Marquée sur le couvercle « Mérite Agricole Officier ».

300/400€

Voir reproduction p.37

107

FRANCE

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE.

Deux miniatures, modèle de luxe en or, émail et diamants sur la bélière. Poinçon tête d'aigle.

Rubans.

Poids brut : 3,9 g

T.T.B. à SUP.

150/200€

Voir reproduction p.37

108

FRANCE

Ensemble de dix miniatures comprenant :

- Palmes académiques.

- Mérite agricole.

- Médaille de l'instruction publique.

Deux sans rubans.

T.T.B.

80/120€

Voir reproduction p.37

109

FRANCE

PALMES ACADÉMIQUES - INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ensemble comprenant :

- Étoile de chevalier d'instruction publique en argent et émail (petits éclats). Poinçon tête de sanglier.

- Brevet d'officier d'académie au nom d'Émile NICOLAS, membre de la société de biologie de Nancy (1903).

- Ouvrage brochet de 9 pages illustrées « le microscope de Stanislas » par Émile NICOLAS.

- Dessin à la plume représentant la République Française signée G. NICOLAS « Tout par le savoir et par le droit pour l'humanité ».

21 x 14 cm

Biographie :

Émile Nicolas (1871-1940) est un journaliste critique d'art et botaniste français membre fondateur de l'École de Nancy et membre du comité directeur de l'Alliance provinciale des industries d'art. 100/150€

Voir reproduction p.37

110

FRANCE

JEAN-BAPTISTE REGNAULT.

Rare médaille portative en argent.

Avers « HOMMAGE DE LA RECONN. A J.B. REGNAULT », au profil de Regnault, signé N. TIOLIER F et GUERIN DELIN. Revers à la poignée de main marqué « SOUVENIR DE LA JEUNESSE ET DES ARTS et PACTE D'UNION ETERNELLE ENTRE LES DAMES ELEVES DE J.B REGNAULT PEINTRE MBRE DE L'INSTITUT ET CHEV DE L'EMPIRE. 1812. »

30mm - Poids net: 14g

Attribuée sur la tranche à P. Agathe Bataillard née Wusse Chevalière Fondatrice.

Montée sur un ruban de type britannique fortement usé.

T.B. à T.T.B.

Œuvre en rapport

Un exemplaire, non portative, cité dans Trésors de numismatique et de glyptique (1840).

400/600€

Voir reproduction p. suivante

111

FRANCE

DÉCORATION DU LYS.

Croix du Lys.

Argent et émail (petits éclats). Ruban.

Ht: 2,8 cm - Poids brut: 2,8g

T.B.

80/100€

Voir reproduction p. suivante

112

FRANCE

DÉCORATION DU LYS.

Croix du Lys.

En argent et émail bleu ciel (éclat et manque).

Anneau strié avec poinçon au faisceau de licteur (1809-1819). Ruban de département à bandes vertes (décoloré à l'avers).

33x22mm

Présenté sur support avec une grande aquarelle du récipiendaire (15x12 cm). Sous-verre, cadre accidenté.

La lettre d'envoi à Mr de Launay Battu à Champfrémont datée du 22 août 1814 et signée du duc d'Aumont. 300/350€

113

FRANCE

DÉCORATION DU LYS.

Lys sous couronne.

En argent avec médaillon émaillé au profil du roi Louis XVIII. Anneau guilloché. Ruban à bouffette (usures).

40x19mm - Poids brut : 3g

T.B. à T.T.B. (petits éclats)

100/150€

Voir reproduction p. suivante

114

FRANCE

DÉCORATION DU LYS.

Lys sous couronne.

En argent avec médaillon émaillé au profil du roi Louis XVIII. Anneau guilloché. Ruban de département de la Marne (usures).

40x19mm - Poids brut : 3g

T.B.

150/200€

Voir reproduction p. suivante

115

FRANCE

DÉCORATION DU LYS DITE « DE GARDE DU CORPS ».

Croix en argent, vermeil et émail (éclats).

Poinçon au faisceau de licteur (1809-1819). Avec médaillon émaillé au profil du roi Louis XVIII.

Ruban de département de la Marne (usures).

31x20mm - Poids brut : 3,4g

T.B.

200/300€

Voir reproduction p. suivante

116

FRANCE

DÉCORATION DU LYS POUR LA GARDE NATIONALE.

Étoile de la fidélité.

En argent, or et émail (éclats), le profil de Louis XVIII signé Galle. Revers du centre à la fleur du lys d'argent. Anneau cannelé avec poinçon au faisceau de licteur.

46x29mm - Poids brut : 7g

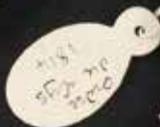
Présentée dans un cadre en bois doré sur fond de velours.

T.B.

100/150€



110



111



113



115



114



118



117

117

FRANCE

DÉCORATION DU LYS POUR LA GARDE NATIONALE DE PARIS.

Étoile de la fidélité.

En argent, or et émail (petits éclats). Centre au profil de Louis XVIII.

47 x 30 mm - Poids brut : 5,9 g

T.B. à T.T.B.

100/150€

118

FRANCE

MÉDAILLE D'HONNEUR POUR ACTES DE COURAGE ET DÉVOUEMENT.

En argent, de Grand module (1^{re} classe), au profil de Louis-Philippe. Poinçon de la Monnaie de Paris à la main indicatrice. Revers attribué À VAUTHIER (Joseph-Victor) « POUR SON COURAGE ET SON DÉVOUEMENT LORS DE L'INONDATION CHÂTEAUX (INDRE) 1845 ».

52 mm - Poids brut : 67,5 g

T.B. à T.T.B. (Petites usures).

Le 31 janvier 1833, une circulaire ministérielle autorise le ministère de l'Intérieur à décerner une médaille destinée à récompenser le courage et le dévouement des personnes qui, au péril de leur vie, en ont sauvé d'autres.

150/200€

119

FRANCE

Médaille militaire du 1^{er} type.

En argent et émail (éclats principalement à l'avers). Anneau lisse poinçonné au cygne. Ruban postérieur.

42x28 mm - Poids brut : 18,2g

T.B.

On y joint un ruban ancien, usé.

600/800€

Voir reproduction p. suivante

120

FRANCE

Cadre commémoratif de cinq médailles d'époque Second Empire comprenant :

- Médaille militaire du 2^e type. En argent, vermeil et émail (manques).B.
- Médaille de la campagne d'Italie par Barre. En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle.
- Médaille de la campagne de Chine par Barre. En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle. Ruban tissé.
- Médaille de la campagne du Mexique par Barre. En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle. Ruban tissé.
- Médaille de Sainte-Hélène en bronze patiné. Ruban
- Avec un motif à l'aigle.

Présenté dans un cadre postérieur (trous d'insecte).

39x31 cm

300/500€

121

FRANCE

Réunion de décorations de Joseph CAYRON comprenant :

- Médaille militaire du 2^e type, en vermeil et émail. Poinçon tête de sanglier. Ruban.
- Médaille de la Campagne d'Italie du 2^e type. En argent. Poinçonnée. Ruban.
- Médaille de Crimée par Wyon. En argent (usures). Ruban à agrafe anglaise « SEBASTOPOL ».
- Valeur militaire sarde pour la Campagne d'Italie, en argent, signée F.G., attribuée au revers « CAYRON VOLTIGEUR 85^e DE LIGNE », montée avec une bélière à boule.
- Médaille d'honneur du ministère de la guerre, par Ponscarme, en argent poinçonné sur la tranche de la Monnaie de Paris. Attribuée au dos « J. CAYROU (sic) 1890 »
- Valeur militaire sarde pour la Campagne d'Italie, en argent, signée F.G., attribuée au revers « CAYRON VOLTIGEUR 85^e DE LIGNE », bélière fil. Ruban.

T.T.B.

Biographie :

Joseph CAYRON

Né le 19 août 1834 à La Salvetat (Aveyron), fils de Jean et Catherine Loupiac, marié le 6 février 1869 à Virginie GERARD, un enfant. Entré au 85^e régiment d'infanterie de ligne le 31 mars 1855 comme appelé du contingent, passé au 4^e régiment de voltigeurs de la Garde impériale le 6 mars 1862, libéré le 31 décembre 1868. Blessé de deux coups de feu à la jambe gauche, d'un coup de baïonnette à l'épaule droite à l'assaut de Sébastopol. Trois blessures à la tête et au cou occasionnées par un éclat de pierre à l'assaut de Sébastopol le 8 septembre 1855. Cité à l'ordre de l'armée le 25 juin 1859. Campagne : Orient du 7 août 1855 au 29 avril 1856, Italie du 3 juin au 5 août 1859. Devenu ouvrier de 1^{re} classe à la pharmacie centrale du service de santé militaire à Paris. Domicilié à Paris 48 avenue Bosquet en 1894.

1 000/1 500€

Voir reproduction p. suivante



122

FRANCE

Médaille militaire dite de Versailles.
Fabrication monobloc en argent, vermeil et émail
(manques au revers). Revers du centre signé
Barre sur fond uni. Ruban.
49x28mm - Poids brut : 14g
T.B. 150/200€

123

FRANCE

MÉDAILLE MILITAIRE.

Ensemble de trois pièces comprenant :
- Un modèle du 2^e type (manques d'émail). Dans
l'état.
- Une miniature du 2^e type. Poinçon tête de
sanglier.
T.T.B.
- Une ordonnance III^e République. Poinçon de la
Monnaie de Paris.
T.B.
Rubans.
Poids brut : 40g 80/120€

124

VATICAN

MÉDAILLE DU SIÈGE DE ROME (1849).

En bronze patiné. Monté avec un double anneau de suspente. Signé « N.C. »

38x32 mm

T.B. à T.T.B.

80/100€

Voir reproduction p. précédente

125

VATICAN

Médaille du Siège de Rome (1849).

En bronze patiné. Ruban d'époque en rayonne.

37x31 mm

T.T.B.

100/150€

Voir reproduction p. précédente

126

GRANDE-BRETAGNE

Médaille de Crimée par Wyon.

En argent. Ruban à quatre agrafes en argent de fabrication privée « Alma », « Balaklava », « Inkermann » et « Sébastopol ». Cousues au ruban avec crochet de port.

44x35 mm - Poids brut : 43 g

Dans une boîte.

T.T.B. (une agrafe montée à l'envers)

100/150€

Voir reproduction p.38

127

GRANDE-BRETAGNE

Médaille de Crimée par Wyon.

En argent. Bélière pivotante. Avec reste d'attribution sur la tranche « E. Lamolinairie 82. Ligne ». Ruban (fortes usures) à agrafe française Sébastopol.

50x36 mm - Poids net : 36 g

B. (fortes usures)

Nota :

Un Etienne LAMOLINAIRE est noté comme ayant reçu la médaille de Crimée mais au sein des Voltigeurs de la garde impériale.

80/100€

Voir reproduction p.38

128

FRANCE - GRANDE-BRETAGNE

Trois miniatures :

- Étoile de chevalier de la Légion d'honneur, en argent, or et émail. Ruban.

- Médaille de Crimée, en argent, de fabrication française. Ruban.

- Médaille de la Baltique, en argent, de fabrication française. Nœud de Ruban.

Poids brut : 10 g

T.T.B.

100/150€

Voir reproduction p.38

129

GRANDE-BRETAGNE

Médaille de Crimée de fabrication française.

En argent, à bélière fixe, poinçonnée tête de sanglier.

Ruban d'époque à deux agrafes en argent

« TRAKTIR » et « SEBASTOPOL », et agrafe de port à décor feuillagé.

48x35 mm - Poids brut : 25 g

T.T.B.

150/250€

Voir reproduction p.38

130

FRANCE - GRANDE-BRETAGNE

Médaille de Crimée par Wyon, attribuée à HUGUET, brigadier dans l'artillerie montée de la Garde impériale.

En argent. Ruban à agrafe anglaise

« SEBASTOPOL » et une agrafe française marquée « SECTION ».

Tranche attribuée « HUGUET 2563 BRIGADIER ART M G IMP ».

49x34 mm - Poids brut : 38 g

T.B. à T.T.B. (Usures)

200/300€

Voir reproduction p.38

131

FRANCE - GRANDE-BRETAGNE

Médaille de Crimée par Wyon, attribuée à Louis François GEFROY, caporal au 27^e de ligne.

En argent. Ruban à deux agrafes anglaises non solidaires « ALMA », BALAKLAVA ».

Tranche attribuée « F GEFROY AU 27^e ».

49x35 mm

T.B. à T.T.B. (Usures)

Né le 18 juillet 1825, retraité vers 1873.

150/250€

Voir reproduction p.38

132

EMPIRE OTTOMAN

Médaille de Crimée pour les troupes britanniques.

En argent, à suspension par une bélière fixe soudée, sans ruban.

Poinçon au cygne.

Attribution gravée sur la tranche « W.

MEREDITH. 341.L.T.C. 3RD BATTALION. ».

37 mm

Ruban postérieur au modèle.

T.B. à T.T.B.

341 L.T.C. correspond au 341^e Land Transport

Corps.

200/300€

Voir reproduction p.38

133

FRANCE

MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE

Cadre commémoratif contenant :

- Médaille de Sainte-Hélène en bronze avec ruban.

- Médaille du centenaire de l'empereur Napoléon I^{er} (1769-1869) en cuivre doré. 50 mm

- Brevet de la médaille de Sainte-Hélène au nom de Remy Sarrazin, Caporal au 32^e de ligne (n°45753). Usures.

Encadré sous verre : 29x39 cm

A.B.E.

100/150€

134

FRANCE

MÉDAILLE DE SAINTE-HÉLÈNE.

En bronze patiné. Ruban d'époque. Avec brevet au nom de Pierre Boissière, voltigeur du 46^e de ligne (n° 84336).

Présentés dans deux cadres sous verre.

150/200€

135

GRANDE-BRETAGNE

Médaille de la Baltique par Wyon.

En argent. Ruban d'époque à agrafe argentée de fabrication britannique décoré de rinceaux feuillagés.

Gravé « TOULEMOND 5501 3 VOLT G IMP » sur la tranche.

35 mm - Poids net : 34,5g

T.T.B. (Petits coups sur la tranche). 200/300€

Voir reproduction p.38

136

GRANDE-BRETAGNE

MÉDAILLE DE LA BALTIQUE.

Réduction de fabrication française, à bélière fixe.

En argent, poinçonné tête de sanglier.

Long ruban d'époque avec agrafe en vermeil, à décor feuillagé.

21 x 14 mm - Poids brut total : 5,8g

T.T.B. à SUP.

80/100€

Voir reproduction p.38

137

ITALIE

Médaille de la guerre pour l'Indépendance et l'Unité de l'Italie par Ganzani (1848-1870).

En argent, à bélière boule. Anneau cassé. Ruban ancien en soie moirée à agrafe « 1866 ».

36x30 mm - Poids brut : 17,6g

T.T.B.

80/120€

Voir reproduction p.39

138

ITALIE

VALEUR MILITAIRE SARDE.

Médaille pour la guerre d'Italie de fabrication française.

En argent, non attribuée, à bélière boule. Ruban ancien à crochet de port.

30 mm - Poids brut. : 14g

T.T.B.

150/200€

Voir reproduction p.39

139

SARDAIGNE (ITALIE)

Médaille de la valeur militaire de la guerre contre l'Empire d'Autriche, de fabrication française.

En argent, à bélière boule. Poinçon tête de sanglier sur la tranche. Ruban.

32 mm - Poids net : 14g

T.T.B.

500/600€

Voir reproduction p.39

140

SARDAIGNE

VALEUR MILITAIRE.

Trois médailles :

- Médaille pour la guerre d'Italie, marquée au « GUERRE D'ITALIE 1859 ».

En argent, à bélière boule. Poinçon tête de sanglier.

34 mm - Poids net : 21,7g

- Une réduction et une miniature du même modèle, en argent, de fabrication française.

20 et 16 mm - Poids net : 6,5g

T.T.B. et SUP.

200/300€

Voir reproduction p.39

141

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie, du 1^{er} type, modèle sous couronne en argent.

Avers au profil non lauré, sur fond strié. Revers marqué « CAMPAGNE ».

Poinçon tête de sanglier. Ruban.

50x29 mm - Poids net: 17g

T.B. à T.T.B. (usures aux centres)

200/300€

Voir reproduction p.39

142

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie du 2^e type, par Barre.

En argent. Ruban. Tranche attribuée « GIRAUD BERTRAND AU 52 DE LIGNE 7179 ».

Poinçon rectangulaire à tête d'aigle.

30 mm - Poids net: 15g

T.T.B.

Historique :

Un capitaine Giraud du 52^e de ligne est noté blessé et « très brave » lors des journées révolutionnaires de 1848 sans que l'on sache s'il s'agit de notre homme. 150/200€

Voir reproduction p.39

143

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie du 2^e type, par SACRISTAIN. En argent à larges flancs. Ruban. Poinçon rectangulaire sur la bélière « IIZ » non identifié.

30 mm - Poids net: 13,8 g
T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.39

144

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie du 2^e type signée E.F. (attribuée à Eugène Farochon). En argent à larges flancs. Ruban. Poinçon tête de sanglier.

29 mm - Poids net: 13 g
T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.39

145

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie du 2^e type, par FALOT.

En argent, à bélière boule. Ruban cousu monté sur barrette de présentation.

Poinçon tête de sanglier.
30 mm - Poids net: 12,1 g
T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.39

146

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie du 2^e type, par Barre.

En argent. Ruban.

Tranche attribuée « LESCHER 78 DL 3861 ».

Poinçon rectangulaire à tête d'aigle.

30 mm - Poids net: 14,1 g

T.T.B.

Historique :

Antoine LESCHER, voltigeur au 78^e régiment d'infanterie de ligne, titulaire de la Médaille d'Italie. 150/200€

Voir reproduction p.39

147

FRANCE

Deux médailles de la Campagne d'Italie du 2^e type, par Barre.

En argent. Rubans.

Poinçons tête d'aigle.

32 mm

T.T.B.

100/150€

148

FRANCE

Médaille de la campagne d'Italie, par Barre.

En argent. Ruban. Poinçon rectangulaire tête d'aigle. Avec son brevet au nom du voltigeur Richard du 41^e régiment d'infanterie de ligne. Sous verre, cadre en bois (trous d'insectes).

35 x 26 cm

A.B.E.

100/150€

149

FRANCE

Médaille de la Campagne d'Italie, modèle non signé.

En argent, poinçonné tête de sanglier.

Ruban à crochet.

30 mm - Poids brut : 13,8 g

T.T.B. à SUP.

150/200€

Voir reproduction p.39

150

FRANCE

Médaille de la campagne de Chine par Barre.

En argent. Poinçon rectangulaire tête d'aigle.

Ruban tissé.

31 mm - Poids net : 15 g

SUP.

300/400€

Voir reproduction p.39

151

MEXIQUE (EMPIRE)

ORDRE DE NOTRE-DAME-DE-LA-GUADALUPE.

Rare croix de commandeur de fabrication française.

En vermeil et émail (une pointe avec éclat

et une boule faussée). Centre en plusieurs

parties. Revers avec légende « AL MERITO Y

VIRTUDES ». Cravate au modèle, postérieure.

Poinçon tête de sanglier.

84 x 59 mm - Poids brut : 37,5 g

T.T.B.

La croix était présentée avec une notice

biographique du député et sénateur du

Puy de Dôme Robert GOUTAY (1804-1889).

2000/3000€

Voir reproduction p.40

152

MEXIQUE (EMPIRE)

ORDRE DE NOTRE-DAME-DE-LA-GUADALUPE.
Étoile de chevalier en vermeil et émail (éclats,
boules faussées). Réparation entre l'aigle (qui est
fixe) et la croix.

Revers à la légende « AL PETRIOSMO
HEROICO ».

Ruban ancien cousu (usures). Poinçon tête de
sanglier.

61 x 41 mm - Poids brut: 18,7 g

B. à T.B. 600/800€

Voir reproduction p.40

153

MEXIQUE

Médaille du Mérite militaire, non signée.

En argent, traces de poinçon sur l'anneau.

Ruban.

Bélière tube.

31 mm - Poids brut : 20g

T.B. à T.T.B. (Usures sur la tranche à 2h).

200/300€

Voir reproduction p.40

154

MEXIQUE

Médaille du Mérite militaire, non signée.

En bronze patiné. Ruban postérieur au modèle.

Bélière tube.

31 mm

T.T.B. Fabrication postérieure. 150/200€

Voir reproduction p.40

155

FRANCE

Médaille de la Campagne du Mexique, par
Arthus Bertrand. En bronze argenté. Ruban
ancien.

Poinçon « BRONZE » et d'orfèvre Arthus
Bertrand sur la tranche.

30 mm

SUP. Fabrication postérieure du XX^e siècle.

80/120€

156

FRANCE

Médaille de la Campagne du Mexique, non
signée.

En argent, à bélière olive. Ruban. Poinçon tête
de sanglier.

31 mm - Poids net: 12g

T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.40

157

FRANCE

Médaille de la Campagne du Mexique, par
SACRISTAIN.

En argent. Ruban.

Poinçon tête de sanglier.

30 mm - Poids net: 13,9g

T.T.B. 200/300€

Voir reproduction p.40

158

VATICAN

Médaille « Fidei et Virtuti » dite de Mentana.

En maillechort. Ruban d'époque.

48 x 42 mm

T.T.B. 80/120€

Voir reproduction p.39

159

VATICAN

Médaille « Fidei et Virtuti » dite de Mentana.

En argent pour officier, de fabrication française.

Poinçon tête de sanglier sur la bélière boule.

Ruban.

48 x 42 mm - Poids net : 13,8g

T.T.B. à SUP. 150/200€

Voir reproduction p.39

160

VATICAN

Médaille « Pro Petri Sede » dite de
Castelfidardo.

En maillechort (pour la troupe et les sous-
officiers), à bélière pivotante. Ruban d'époque
artisanal (fortes usures) avec agrafe postérieure
« CASTELFIDARDO » de fabrication Arthus
Bertrand.

Diam : 40 mm

T.T.B. 200/300€

Voir reproduction p.39



7



2



4



8



1



11



13



9



10



15



17



15



18



20



22



23



21



26



25



25



27



28



30



28



29



28



30



32

31



34



33



35



38



39



35



40



40



41



43



42



42



44



45



46



44



47



47



48



50



49



52



51



53



55



57



56



62



62



62



63



64



64



68



66



65



71



72



74



75



73



77



76



79



82



83



84



86



86



85



87



91



88



90



90



97



97



97



96



98



98



99



102



101



104



103



103



105



106



107



107

109



108

109

REPUBLIQUE FRANÇAISE.
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

de l'Instruction publique et
du 17 mars 1808;
1844, 9 septembre 1866, 24 décembre 1885



126



127



128



128



129



131



130



135



136



132



137



138



139



140



140



141



142



143



144



145



146



150



149



158



160



159



151



153



156



152



154



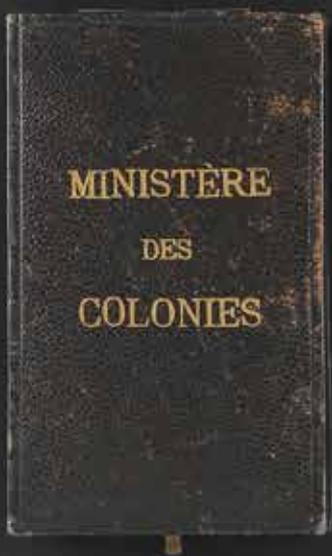
157



165



164



163



171



172



173



176



175



175



174



174



174



177



179



180



181



182



183



184



185



186



187



188



189



194



192





199



200



201



203



202



204



206



207



205

209



216



210



211



213



214



208



215



218



220



212



224



222



223



221



219



256



257



258



259



260



260



261



261



264



263



266



265



268



268



272



272



272



271



271



270



273



273



270



273



273



269

269



283



281



282



281



281



278



278



278



278



277



277



294



296



295



297



298



301



301



301



301

MÉDAILLES COMMÉMORATIVES DE LA III^e RÉPUBLIQUE

161

FRANCE

Ensemble de six médailles comprenant :

- Une médaille commémorative 1870 de petit module en bronze.
- Deux médailles d'anciens combattants de 1870.
- Un insigne de l'association « Les Marsouins » avec boutonnière signée de Grout.
- Un insigne de la société des blessés avec agrafe émaillé (manque le crochet).

On y joint :

- Un insigne de concours Italien.
- Un insigne maçonnique de la loge « Star of Livingstone » en vermeil attribué au dos à H. Mills (1909), poinçonné, dans son écrin.

Poids brut : 30g

150/200€

162

GUERRE DE 1870

Important cadre commémoratif de médailles de la guerre de 1870-1871.

- Médaille des défenseurs de Belfort. Métal argenté, à anneau fixe. Ruban.
- Insigne Virtus 1870. En laiton doré. Ruban.
- Médaille de l'union patriotique et fraternelle des anciens défenseurs de la Patrie S&M (Seine et Marne). En métal argenté et émaillé. Ruban.
- Médaille des anciens marins du département de l'Isère en métal argenté et émaillé.
- Médaille de l'œuvre de Mars la Tour. Métal doré et émaillé. Ruban.
- Médaille de la Société des anciens militaires. Métal argenté. Ruban à rosette et agrafe émaillée « 1870-1871 ».
- Médaille des anciens combattants de la guerre de 1870-1871 de Clichy. En métal argenté. Avers à la République par Vernon. Revers marqué « Anciens combattants de 1870-1871. Clichy 1894 ». 37 x 27 mm. Ruban à agrafe émaillée noire « 1870-1871 ».
- Bel insigne de boutonnière de l'association amicale de la Garde nationale mobile de la Seine.
- Insigne de boutonnière émaillé « Lorraine-Alsace ».
- Insigne de boutonnière émaillé « Libération du territoire ».
- Médaillon en bronze « Général Lambert Bazeilles (deux trous). 80 mm. D'après Thomson.
- Médaille de récompense « Labor 1910 » commémorative de 1870-1871. En bronze argenté, attribuée « CAPITAINE BOUCHERON St PRIVAS (le « S » modifié en « T ») 18 AOUT 1870 ». 50 mm
- Médaille en argent du ministère de la guerre « Communications aériennes Paris 1870-1871 ». 50 mm
- Médaille de grand module en vermeil du ministère de la guerre « Communications aériennes - Paris 1870-1871 ». 60 mm
- Médaille des ambulances municipales du IV^e arrondissement. En bronze patiné, attribuée à Mr le Dr Mercier.
- Jeton en étain du siège de Paris. Marqué au revers « Francs-tireurs, carabiniers de la Seine le Citen Perellier Commandant. »
- Médaille du comité évangélique auxiliaire de secours aux soldats blessés. En cuivre patiné. Attribuée à mme François.
- Jeton émaillé des anciens combattants de Reims.
- Médaille du comité des ambulances de la Presse. En argent, poinçon tête de sanglier et d'orfèvre. Attribuée à « DUNOD »
- Médaille des ambulances de la Presse. En laiton.
- Médaille du comité auxiliaire de Mulhouse. En cuivre patiné.
- Jeton de présence du « souvenir du Siège de Paris ». Attribué à Albert Huguet.
- Jeton de présence du « souvenir du Siège de Paris ». Attribué à Maurice Rémond.
- Médaille des défenseurs de Châteaudun. En cuivre doré.
- Médaille de la société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, comité d'Eure et Loir. En cuivre patiné. Attribuée à Mr Coudray.
- Médaille de la Convention de Genève. Marquée « Ambulance du Palais de Justice - A Mr Hardy ».
- Médaille en étain « Mort pour la Patrie » « Mort du citoyen Paul Richard avocat sous-lieutenant des mobiles de S/O le 18 Xbre des suites de ses blessures ».

T.T.B.

800/1 200€

163

FRANCE

EXPÉDITIONS COLONIALES.

Ensemble de quatre médailles comprenant :

- Médaille coloniale du 1^{er} type. En argent poinçonné de la monnaie de Paris. Bélière poinçonnée de Camille Roux. Ruban à agrafe à clapet « Algérie » poinçonné tête de sanglier et Camille Roux sur le corps et le clapet.
 - Médaille de Madagascar 1883-1886. En argent. Poinçon de la monnaie de Paris à la corne d'abondance. Ruban avec patte d'attache et bouton.
 - Médaille d'Orient en bronze. Poinçon de la Monnaie de Paris à la corne d'abondance. Ruban.
 - Médaille du Levant. En bronze. Ruban à agrafe Levant. Poinçon de la monnaie de Paris.
- On y joint : Un écrin marqué du ministère des colonies.

T.T.B.

100/150€

Voir reproduction p.41

164

FRANCE

MÉDAILLE COLONIALE.

Cinq médailles coloniales :

- Modèle du 1^{er} type. En argent poinçonné de la monnaie de Paris. Bélière poinçonnée de Salat. Agrafe à clapet « ALGERIE » doublement poinçonné tête de sanglier et de Mercier.
 - Modèle du 1^{er} type. En argent poinçonné de la monnaie de Paris. Agrafe à clapet « ALGERIE » doublement poinçonné tête de sanglier et de Mercier.
 - Modèle du 1^{er} type. En argent poinçonné de la monnaie de Paris. Agrafe à clapet « TUNISIE » doublement poinçonné tête de sanglier et de Mercier.
 - Modèle du 1^{er} type. En argent poinçonné de la monnaie de Paris. Agrafe en argent « MADAGASCAR » poinçonné tête de sanglier et Arthus Bertrand.
 - Modèle du 2^e type en bronze argenté avec agrafe en laiton doré « MAROC 1926 ».
- Poids brut : 75g

150/250€

Voir reproduction p.41

165

FRANCE

EXPÉDITIONS COLONIALES.

Ensemble de cinq médailles comprenant :

- Médaille d'Orient en bronze à agrafe doré « Orient ».
- Médaille du Levant en bronze à agrafe « Levant ».
- Médaille de Madagascar 1895 en argent. Poinçonné de la Monnaie. Ruban usé à agrafe « 1895 ».
- Médaille de Chine 1900-1901 en argent. Poinçonné de la Monnaie. Ruban à une agrafe « 1900 CHINE 1901 ».
- Médaille du mérite Libanais de classe bronze du 1^{er} type. Poinçon de la maison Arthus Bertrand. Ruban tricolore au cèdre. 150/200€

Voir reproduction p.41

166

FRANCE

Ensemble de neuf médailles dont :

- Médaille prix de tir offerte par le ministre de la guerre d'après Dubois, attribuée à l'adjudant Rousseau. Poinçon de la Monnaie sur la tranche. 50 mm - Poids net : 65 g
 - Cinq médailles du Travail, en argent.
 - Une médaille des chemins de fer, en argent.
- Avec sa boîte.
- Une médaille de la prévoyance sociale incomplète.
- Poinçonnées.

60/80€

167

FRANCE

Ensemble de douze décorations relatives à la 1^{re} Guerre mondiale comprenant :

- Trois croix de guerre (1915-1916 et 1918)
 - Une miniature de la croix de guerre.
 - Une médaille interalliée Morlon et sa miniature.
 - Une médaille commémorative 1914-1918 et sa miniature.
 - Une médaille de Verdun (Vernier).
 - Une médaille commémorative serbe et un insigne de la journée serbe.
 - Une miniature de la médaille des blessés.
- T.T.B.

100/150€

168

DIVERS

Ensemble de onze miniatures et deux breloques comprenant :

- Commandeur de l'étoile noir du Bénin.
- Commémorative Serbe 1914-1918.
- Médaille interalliée.
- Croix de guerre.
- Médaille de l'Yser.

80/100€

169

FRANCE-BELGIQUE

CROIX DE GUERRE.

Ensemble de huit croix :

- Une Belge
- Cinq de la 1^{re} Guerre mondiale, une de 1915, une de 1916, deux de 1917 (coups à une), une de 1918.
- Deux de la 2^e Guerre mondiale, une de 1939, l'une modèle 1939-1945.

On y joint :

- Une miniature 2^e Guerre mondiale.
- Une médaille Belge FRVRA au profil d'Albert 1^{er}. 60/80€

170

FRANCE (1^{re} G.M.)

Ensemble de deux décorations comprenant :

- Médaille militaire III^e République, modèle de luxe.

En argent, centres et trophée en or et émail (petits éclats). Ruban.

- Croix de guerre 1914-1918. En vermeil. Ruban à deux étoiles. Poinçon tête de sanglier. Présentée dans un beau cadre présentoir commémoratif de Louis BEGUIN, avocat mort pour la France.

En bronze doré et ciselé, à décor de frises de laurier et trophées d'armes, signé de F. BARBEDIENNE.

23x15 cm

T.T.B.

300/400€

171

FRANCE

CROIX DE GUERRE.

Rare croix de guerre 1914-1917.

En or. Avers du centre en deux parties. Ruban à étoile d'or avec barrette de présentation en vermeil.

44x37 mm - Poids net : 12g

Dans une boîte en carton orné de la croix de guerre (usures).

T.T.B. (Petits usures).

800/1200€

Voir reproduction p.42

172

FRANCE

Croix de guerre miniature 1914-1915, modèle de luxe, en or ciselé. Les banches et l'anneau présentant des petits diamants taillés en rose. Anneau doublement poinçonné tête d'aigle.

Ruban d'époque cousu à l'anneau.

26x13 mm (avec l'anneau) - Poids brut : 2,7g

T.T.B. à SUP.

200/300€

Voir reproduction p.42



170

173

FRANCE

Médaille de reconnaissance française du 1^{er} type. En or patiné 18k. Ornée de petits diamants sur le pourtour et la bélière. Ruban.

15 mm - Poids brut : 2g

T.T.B.

100/150€

Voir reproduction p.42

174

FRANCE

CROIX DE GUERRE (1939-1945).

Trois croix de guerre :

- Modèle de l'état français. En bronze. Millésime 1939-1940. Ruban de l'état français.

- Millésime 1939. En bronze. Ruban à une étoile.

On y joint une miniature.

- Millésime 1939-1940. En bronze. 40/60€

Voir reproduction p.42

175

FRANCE

Médaille de la 1^{re} armée française.
En bronze émaillé. Ruban avec motif à la massue.
Avec miniature.
T.T.B.

50/60€

Voir reproduction p.42

176

FRANCE

Médaille de la Résistance du vice-amiral Pothuau.
En bronze. Ruban.
SUP.

Biographie :

Marie Matthieu Pierre Louis POTHUAU (1896-1974). Le 16 septembre 1938, il est commandant du torpilleur TRIOMPHANT. Capitaine de vaisseau le 17 novembre 1940. En février 1941, il est commandant du croiseur FOCH à TOULON. Du 16 mai au 27 novembre 1942, commandant du contre-torpilleur TARTU et de la 5^e division de torpilleurs. Entré en résistance en 1942, il est arrêté, torturé et déporté alors qu'il tente de passer en Afrique du Nord. Contre-amiral le 1^{er} mai 1945. Vice-amiral le 18 janvier 1950. Major Général de la Marine en mai 1953. (Informations extraites du site : <http://ecole.nav.traditions.free.fr>)

80/100€

Voir reproduction p.42

177

FRANCE

Deux insignes du bal de Polytechnique pour les années 1910 et 1912 en bronze doré marqués au revers.
Rubans usés.
45x37 mm
A.B.E.

40/60€

Voir reproduction p.42

178

FRANCE

ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS.

Douze insignes et insignes de boutonniers de société de vétérans :

- Huit de la société des vétérans des armées de mer et de terre.
- Un insigne et un insigne de boutonnière de la société des anciens militaires poinçonné de Chauvet.
- Un insigne de l'œuvre des vieux militaires.
- Un insigne de boutonnière « Toujours en avant » poinçonné de Chauvet.

150/250€

Bibliographie de référence :

L. BRAMSEN, *Médailleur Napoléon le grand, ou description des médailles, clichés, repoussés et médailles-décorations relatives aux affaires de la France pendant le Consulat et l'Empire*, Copenhague: Gyldendal, 1904-1907.

179

LE GÉNÉRAL DESAIX

Deux médailles en bronze patiné :

- D'après LIENARD.

Avers marqué « LE GENal DESAIX NE A AYAT EN 1768. »; « TUE A LA BATI. DE / MARINGO LE 25 PRAIRIAL. AN 8.»; au revers : « BRAVE JUSTE / IL DEFENDIT KELL / CONQUIT LA Hte EGYPTTE / SCELLA A MARINGO / LA VICTOIRE DE SON SANG / ET CRAIGNIT EN MOURANT / D'AVOIR TROP PEU FAIT / POUR LA POSTERITE ».

31 mm

Défauts de frappe à l'avvers.

T.B.

- Par AUGUSTE et BRENET.

Avers au profil de Desaix.

Revers : « LE GÉNÉRAL DESAIX/ EST BLESSÉ A MORT:/ ALLEZ DIRE AU PREMIER CONSUL/ QUE J'EMPORTE LE REGRET/ DE N'AVOIR PAS FAIT ASSEZ/ POUR VIVRE/ DANS LA POSTERITÉ ».

References : Br 44 et Br 47

150/250€

Voir reproduction p.43

180

LE CONSULAT

Deux médailles :

- Par AUGUSTE et BRENET.

Avers au profil du Premier Consul. Légende « BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉP. FRANCE // BATAILLE DE MARENGO / 25 ET 26 PRAIRIAL / AN 8. »

Revers : « LE PREMIER CONSUL / COMMANDANT / L'ARMÉE DE RÉSERVE / EN PERSONNE : / ENFANS / RAPPELEZ-VOUS / QUE MON HABITUDE EST / DE COUCHER SUR LE CHAMP / DE BATAILLE ».

En bronze patiné.

Petits usures.

49 mm

- Avènement au Consulat par PETIT.

Avers au profil de Bonaparte Premier Consul. Revers « AVENEMENT AU CONSULAT / XVIII BRUMAIRE AN VIII / DE LA REP.E FRANC.SE ».

Poinçon CUIVRE et main indicatrice de la Monnaie de Paris.

49 mm

Références : Br 13 et Br 38

150/200€

Voir reproduction p.43

181

PREMIÈRE PIERRE DE LA COLONNE NATIONALE (1800)

Médaille en bronze par DUVIVER.

Avers au profil de Bonaparte et légende « BONAPARTE PREMIER CONSUL/ CAMBACÉRÈS SECOND CONSUL / LE BRUN TROISME. CONSUL / DE LA RÉPUBLIQUE / FRANÇAISE ».

Au revers « LE PEUPLE FRANÇAIS À SES DÉFENSEURS »; au revers dans le champ : « PREMIÈRE PIERRE / DE LA COLONNE NATIONL. (sic) / POSÉE PAR / LUCIEN BONAPARTE / MINISTRE DE L'INTÉRIEUR / 25 MESSIDOR AN 8 / 14 JUILLET 1800 ».

Petit défaut à une lettre au revers.

52 mm

Référence : Br 63

100/150€

Voir reproduction p.43

182

PAIX DE LUNÉVILLE (1801)

Médaille en étain.

40 mm

Avers représentant Bonaparte et Georges III échangeant un rameau d'olivier.

Revers à l'allégorie de la prospérité.

100/150€

Voir reproduction p.43

183

LYON - CONSULAT

Deux médailles de la Paix générale :

Avers commun au profil du Premier Consul.

« A BONAPARTE PAIX GÉNÉRALE. AN III. DE SON CONSULAT ».

À l'exergue: XVIII. BRUM. AN X. / CAMBACERES IID CONSUL / LEBRUN III : CONSUL. / CHAPTAL MINISTRE / DE L'INTER ».

- Une en bronze patiné relative à l'écroulement d'une maison rue Gourguillon à Lyon, 19 vendémiaire an x (10 octobre 1801).

LA VILLE / DE LYON AUX CIT. / VINCENT. MACON / ET BELEY. CHARPENTIER / POUR AVOIR SIGNALE / LEUR COURAGE / LE XIX. VEND. AN X. / LORS DE L'ECROULEMENT / RUE GOURGUILLON. / - / NAJAC CONSR D'ETAT, / PREFET. / BERNARD CHARPIEUX / SAINT, PARENT, / MAIRES. ». Défauts de frappe.

- Une en argent à revers « IL A CONQUIS / LA PAIX: / RESTAURE / LE COMMERCE, / L'AGRIC. ET LES ARTS / AU NOM DES LYONNOIS / RECONNOISSANS. / NAIAC, CONSEILER D'ETAT / PREFET. ». Fortes usures.

47 mm

Références : Br 166 et Br 167

150/250€

Voir reproduction p.43

184

ATTENTAT DE LA RUE SAINT-NICAISE

Médaille en bronze patiné par Auguste.

Avers au profil du Premier Consul :

« AMOUR DU PEUPLE FRANCAIS POUR LE PREMIER CONSUL. / ATTENTAT / A LA VIE DE BONAPARTE / 3 NIVOSE AN 9. / DE LA REP ».

Revers : « LES CITOYENS / VOLONT EN FOULE VERS LUI. / AMIS / CE N'EST PAS A MOI / QU'IL FAUT VENIR: / QU'ON AILLE / QU'ON AILLE AU SECOURS / DES MALHEUREUX / QUE LA MACHINE INFERNALE / A PU FRAPPER ».

49 mm

T.T.B.

Référence : Br 76

100/150€

Voir reproduction p.43

185

DEUX MÉDAILLES EN BRONZE PATINÉ :

- Rare médaille commémorative de La Tour d'Auvergne par Gavedell Geanny
Avers : « LA TOUR D'Auvergne PREMIER GRENADIER DE FRANCE ».

Revers: « A / LA TOUR D'Auvergne / AUX SOLDATS FRANCAIS / MORTS / AU CHAMP D'HONNEUR / NE A CARHAIX EN 1743 / MORT EN 1800 ».

40 mm

- Médaille commémorative du Général Hoche par GAYRARD.

Avers « LAZARE/ HOCHÉ' » au profil en uniforme du Général.

Revers : « NE / A VERSAILLES / EN M. DCC. LXVIII. / MORT / EN M. DCC. XCVII. / - / GALERIE MÉTALLIQUE / DES GRANDS HOMMES FRANÇAIS / - / 1821 ».

40 mm

Référence : Br 2138

200/300€

Voir reproduction p.43

186

PAIX D'AMIENS

Médaille anglaise en cuivre patiné.

Avers au buste de Bonaparte à l'antique avec légende « INSCRIBED TO NAPOLEON BONAPARTE BY D. ECCLESTON LANCASTER ».

Revers à la mappemonde et légende « HE GAVE TO FRANCE LIBERTY TO THE WORLD PEACE / MDCCCII ».

56 mm

Petit défaut au revers, une tache verte à l'avvers. T.T.B.

Référence : Br 242

100/150€

Voir reproduction p.43

187

MÉDAILLE DU CAMP DE BOULOGNE AN XII (1804).

En bronze patiné.

Avers au profil de Napoléon I^{er} à droite à l'antique.

Revers représentant Hercule terrassant le Léopard anglais.

40 mm

T.B.

Référence : Br 319

100/150€

Voir reproduction p.43

188

ÉTABLISSEMENT DE LA MONNAIE

Médaille par DENON et ANDRIEU

En argent.

Avers au profil de NAPOLÉON EMPEREUR

signé: DENON DIR. / ANDRIEU F.

Revers représentant la Monnaie personnifiée, adossée contre la barre d'un balancier, présente une médaille à Clio qui l'inscrit sur ses tablettes.

Légende « FACTIS PROROGAT / AEVVM » et: MDCCCIV ».

Tranche lisse.

40 mm

Référence : Br 379

300/400€

Voir reproduction p.43

189

**FESTIVITÉS À PARIS POUR LE
COURONNEMENT DE NAPOLÉON I^{er}**

Grande médaille en bronze patiné.

Avers par Galle au profil de l'Empereur lauré à légende « NEAPOLIO IMPERATOR ».

Revers par Prudhon et Jeuffroy à la ville de Paris félicitant l'Empereur habillé à la Romaine.

Marqué « TUTELA PRAESENS » et « EPULUM SOLLEMNE / IMPERATORIS IN CURIA / URBANA. FRIM. A. XIII ».

66 mm

T.B. à T.T.B. (Petites usures)

Référence : Br 358

150/200€

190

« PANONNIA SUBACTA »

Napoléon recevant les maires de Paris.

Épreuve en étain, uniface.

Diam : 66 mm

T.T.B.

Référence : Br 453

60/80€

191

**MÉDAILLE NAPOLÉON ROI D'ITALIE (1805),
D'APRÈS DENON ET ANDRIEU.**

En bronze patiné.

Avers au profil de Napoléon I^{er} à droite à l'antique « NAPOLÉON EMPEREUR ».

Revers à la couronne des Lombards.

Diam : 40 mm

T.T.B.

Référence : Br 418

80/100€

192

LA GRANDE ARMÉE

Trois médailles en bronze patiné :

- Médaille de l'allocution du Pont de LECH (1804) par Denon et Andrieu. Avers au profil de Napoléon I^{er}. Revers avec légende « ALLOCUTION A L'ARMÉE / L'ARMÉE FAIT SERMENT DE VAINCRE / XII OCTOBRE MDCCCIV ».

40 mm

- Médaille de la capitulation d'ULM et MEMMINGEN (1805) par DENON, DROZ et AJLLEY. Revers à légende « XVII. OCTOBRE. MDCCCIV / CAPITULATION. / D'ULM ET DE MEMMINGEN / LX MILLE PRISONNIERS ».

40 mm

- Médaille commémorant la distribution de croix de la Légion d'Honneur au camp de Boulogne-sur-Mer en 1804 par Denon Jalley et Jeuffroy. Avers à légende « HONNEUR LÉGIONAIRE AUX BRAVES DE L'ARMÉE / A BOULOGNE LE XXVIII THERM. AN XII. XVI AOUT MDCCCIV ». Revers avec vue de la disposition des Corps d'armée à l'occasion du serment prêté à l'Empereur et légende.

Poinçon « BRONZE » à la corne d'abondance sur la tranche.

Diam : 40 mm

Références : Br 318, Br 432 et Br 433

300/500€

Voir reproduction p.43

193

**MÉDAILLE DE LA CONQUÊTE DE L'ILLYRIE (1809),
PAR ANDRIEU.**

En bronze patiné.

Avers au profil de Napoléon I^{er} à droite à l'antique.

Revers représentant une vache allaitant son veau; au-dessus, une massue (type des anciennes monnaies d'Illyrie).

Diam : 40 mm

T.T.B.

Référence : Br 879

80/100€

194

ILE D'ELBE - CONGRÈS DE VIENNE

Deux médailles en bronze patiné :

- Médaille « Séjour à l'île d'Elbe » par DROZ et DENON.

Avers au profil de Napoléon en uniforme et légende « NAPOLEON EMP ET ROI ». Revers à une allégorie drapée, un aigle à ses côtés au bord de la mer.

Diam : 40mm

- Médaille « Déclaration of the congress of Vienna » par MUDIE.

Avers à légende « DECLARATION. OF THE CONGRESS OF VIENNA / XIII MARCH » et revers à l'Aigle s'envolant de l'île d'Elbe. »

Références : Br 1583 et Br 1597.

150/250€

Voir reproduction p.43

195

BEL ENSEMBLE DE SEIZE MÉDAILLES :

- Cinq au profil du Roi Louis XVIII dont deux en argent, une de récompense à attribution effacée (1824) et une de la fête de saint Louis de la ville d'Amiens.

- Médaille de la Naissance du Duc de Bordeaux.

- Trois au profil de Charles X en bronze.

- Deux médailles commémoratives aux profils du Duc d'Angoulême et du duc de Berry. En bronze.

- Quatre d'époque Second Empire, dont une en argent de la commission des logements insalubres, une en étain de l'exposition universelles de 1867, deux en bronze du Palais de l'industrie. 200/300€

196

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DU DUC D'ENGHIEN, PAR GATTEAUX.

En bronze patiné.

Diam : 40mm

Avers au profil du Duc à gauche.

Revers au cheval près d'une tente et écu aux armes, légende « PERIIT HEROS ».

T.T.B.

Référence : Br 293

60/80€

197

QUATRE MÉDAILLES :

- Médaille du retour de la campagne d'Espagne au profil du Roi Louis XVIII, en métal patiné. (Usures). 50mm

- Médaille « MON PRIX N'EST PAS DE MA COURONNE » au profil du Roi Louis Philippe lauré par BARRE. En argent. Poinçon de la Monnaie à la main indicatrice.

70mm - Poids net : 219g

- Médaille « MON PRIX N'EST PAS DE MA COURONNE » au profil du Roi Louis Philippe lauré par BARRE. En cuivre. Poinçon de la Monnaie à la main indicatrice.

70mm - Poids net : 217g

- Médaille de la construction du Pont d'Austerlitz, au profil de l'Empereur Napoléon III par BAVY.

En cuivre. Poinçon de la Monnaie à la main indicatrice.

75mm - Poids net : 223g

Dans son écrin (accidenté).

150/200€

199

ALGER

Croix du chapitre d'Alger.
En vermeil et émail (petits éclats à la légende).
Centres peints de saint Philippe et de
l'Immaculée Conception.
Poinçon au cygne.
71x60 mm - Poids brut : 52 g
T.T.B.

400/600€

Voir reproduction p.44

200

ANGERS

Croix du chapitre d'Angers.
En vermeil et émail (éclats). Bélière à deux
anneaux pour être cousue au sautoir.
Avers au profil de Pie IX, revers orné de saint
Maurice.
Poinçon d'orfèvre sur l'anneau.
80x76 mm - Poids brut : 58 g
T.B. à T.T.B.

250/300€

Voir reproduction p.44

201

ARRAS

Croix du chapitre d'Arras.
En vermeil ciselé et émail (petits éclats aux
légendes).
Avers émaillé à la vierge Marie. Revers du centre
émaillé représentant saint Vaast sur un trône et
Clovis s'agenouillant.
Poinçon tête de sanglier de d'orfèvre Chobillon.
Avec son sautoir, dans son écrin, avec note
manuscrite sur saint Vaast.
77 mm - Poids : 44 g
T.B. à T.T.B.

350/400€

Voir reproduction p.44

202

AVIGNON

Croix du chapitre d'Avignon.
En argent et émail (éclats). Anneau marqué à
l'avers de « Lemaitre fabric : à Paris ». Centres au
profil de Pie IX et de l'Immaculée Conception.
81x60 mm - Poids brut : 42 g
B. à T.B.

200/300€

Voir reproduction p.44

203

BAYONNE

Croix du chapitre de Bayonne.
En vermeil et émail. Centres peints de saint Léon
et de la Vierge à l'enfant.
Poinçon tête de sanglier.
Avec étiquette de collection.
104x102 mm - Poids brut : 50 g
T.T.B.

500/600€

Voir reproduction p.44

204

BLOIS

Croix du chapitre de Blois.
En argent, vermeil et émail (éclats, restauration à
une boule). Boule de suspension gravée « M.B. »
Centres à décor de l'Immaculée Conception et
de saint Louis.
89x87 mm - Poids : 90 g
T.B.

300/350€

Voir reproduction p.44

205

CARTHAGE

Croix du chapitre de Carthage.
En vermeil et émail (éclats aux émaux blancs de
la croix, éclats aux légendes).
Centre peint de saint Cyprien à l'avers.
Anneau marqué à l'avers de « Lemaitre fabric : à
Paris ».
70x62 mm - Poids brut : 44 g
B.

250/400€

Voir reproduction p.44

206

CONSTANTINE

Croix du chapitre de Constantine.
En vermeil et émail. Centre en deux parties sur
fond d'émail bleu, orné de saint Augustin et du
Chrisme. Avec un fragment de sautoir mauve à
liserés blancs.
102x72 mm - Poids brut : 82 g
T.T.B.

400/600€

Voir reproduction p.44

207

DIGNE

Croix du chapitre de Digne.
En vermeil et émail. Poinçon d'orfèvre,
probablement Poussielgue.
70 mm - Poids brut : 80 g
SUP. 400/600€

Voir reproduction p.44

208

GRENOBLE

Croix du chapitre de Grenoble.
En vermeil et émail (petites restaurations).
Centres en or et émail peint de saint Hugues
et de la vierge à l'enfant. Anneau de suspente
marqué « 18 JUIN 1862 ».
Trace de poinçon d'orfèvre et poinçon tête de
sanglier.
65x60 mm - Poids brut : 46 g 400/600€

Voir reproduction p.45

209

LAVAL

Croix du chapitre de Laval.
En vermeil et émail (éclats et restaurations au
revers de la légende). Centres émaillés à motifs
en or de l'Immaculée conception et du profil de
Pie IX.
Anneau marqué à l'avvers de « Lemaitre fabric : à
Paris ». Poinçon tête de sanglier.
Dans son écrin garni de velours et soie bleue
signé à l'or de E. LEMAITRE Fseur de plusieurs
chancelleries 40 rue Coquillière ».
81x76 mm - Poids brut : 68 g
T.B. 400/600€

Voir reproduction p.45

210

LILLE

Croix du chapitre de Lille.
En vermeil (petit coup à une pointe). Centres à la
Vierge à l'enfant et aux clefs de saint Pierre.
Avec son sautoir rouge.
72x67 mm - Poids brut : 72 g
T.T.B. à SUP. 250/300€

Voir reproduction p.45

211

MEAUX

Croix du chapitre de Meaux.
En argent et émail. Centre en trois parties.
Bélière émaillée aux armes de Meaux et de
Monseigneur de Briey.
Deux boules faussées.
81 mm - Poids brut : 72 g
T.B. à T.T.B. 250/300€

Voir reproduction p.45

212

METZ

Croix du chapitre de Metz.
En or ciselé et émail. Les centres ornés de Saint
Etienne et de Pie IX.
Poinçon tête d'aigle et d'orfèvre Ouizille
Lemoine sur l'anneau.
Avec son sautoir fermant par trois boutons
brodés rouge. Petits cheveux et éclats.
Dans son écrin de la Maison Ouizille Lemoine Fils
356 rue St Honoré Ci devant rue Duphot. Paris,
gainé de soie mauve.
78 mm - Poids : 42 g
T.T.B.
On y joint une assiette en faïence de
Sarreguemines à la croix du chapitre de Metz
(infime fêle).
Diam : 21,5 cm 1500/2000€

Voir reproduction p.46

213

MENDE

Croix de chapitre de Mende.
En vermeil, argent et émail (éclats). La croix
surmontée des armoiries de Léon XIII et Urbain V
surmontées de la tiare papale (manque la croix)
et des clés de saint Pierre.
Centres ornés de Notre-Dame-de-Mende et de
Saint-Privat.
Poinçon d'orfèvre.
Avec son sautoir.
89x71 mm - Poids brut : 66 g
T.B. 250/300€

Voir reproduction p.45

214

NANCY

Croix du chapitre de Nancy.
En argent, vermeil et émail (infimes éclats)
Avers représentant saint Sigisbert priant, revers à
l'Annonciation.
Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.
Signature de Daubrée à Nancy sur la légende.
75x61 mm - Poids brut : 48 g
T.T.B. 200/300€

Voir reproduction p.45

215

NEVERS

Croix du chapitre de Nevers, 2^e modèle.
En vermeil ciselé et émail (cheveux au centre
bleu, éclats à deux pointes, une boule faussée).
Légendes en or sur fond d'émail bleu et rouge.
Avers du centre à motif en argent à la vierge sur
fond d'émail bleu, revers au jeune saint Cyr sur
un sanglier, sur fond d'émail rouge.
Poinçon tête de sanglier.
81 mm - Poids : 78 g
T.B. à T.T.B. 400/600€

Voir reproduction p.45

216

PARIS

Croix de chanoine honoraire du chapitre de Paris
du 4^e modèle
En vermeil et émail (manques et petit
enfoncement à l'avvers du centre).
Avers à la vierge à l'enfant, revers à la croix de
Jérusalem.
Trace de poinçon d'orfèvre.
Avec son sautoir, manque un bouton.
92x90 mm - Poids brut : 104 g
T.B. 200/300€

Voir reproduction p.45

217

POITIERS

Ensemble de deux croix de chanoines du
chapitre de Poitiers.
En argent, vermeil et émail.
- Une sans bélière, ni anneau. Manque le revers
du centre au saint Hilaire.
- Une réémaillée. Accidents.
Diam : 60 mm - Poids brut : 92 g
Dans l'état. 100/150€

218

REIMS

Croix du chapitre de Reims.
En argent, vermeil et émail (infime éclat à la
légende). Centres au décor de saint Rémi et de
la Vierge à l'enfant. Poinçon tête de sanglier.
73 mm - Poids brut : 60 g
T.T.B. 300/400€

Voir reproduction p.45

219

RODEZ

Croix du chapitre de Rodez 2^e modèle.
En vermeil et émail. Centres émaillés à la Vierge
et au profil du pape Pie IX.
81x61 mm - Poids brut : 40 g
T.T.B. à SUP. 200/300€

Voir reproduction p.46

220

SAINT-DENIS

CROIX DU CHAPITRE DE SAINT-DENIS.

Croix de choeur de chanoine du second modèle.
En or et émail (très légers cheveux et éclats).

Avers à motif de saint Denis sur fond d'émail bleu, bordé de la légende «CAPTIULUM IMPERIALE STI DIONYSII 1806».

Revers aux trois abeilles (un petit manque) et clou de la Sainte-Croix, bordée de la légende «VOTA PRO IMPERATORE - SEPULTURA REGNUM»

Ht: 7,8 cm - Poids: 62g

Avec son cordon natté en fils de soie violet et argent, finissant par un gland en passementerie de fils de soie violet et argent en suite.

Poinçon tête d'aigle.

Époque Second Empire.

T.T.B.

Historique:

Décret du 9 mars 1853 portant création d'une décoration pour les chanoines du Chapitre de Saint-Denis.

« Article 1. La croix des chanoines du premier et du second ordre du Chapitre impérial de Saint-Denis sera de la dimension de la croix actuelle, à huit points d'or, émaillée de blanc et de violet, portant quatre abeilles d'or dans les entre-croisillons et répétées dans le champ d'azur de l'écusson, qui conservera, mis en pal, le clou de la Sainte Croix, dont l'antique abbaye fut jadis dépositaire. L'inscription placée autour de cet écusson sera celle-ci : Capitulum impériale Sancti Dionysii, 1806. Le second écusson, avec l'image de saint Denis, portera les deux inscriptions suivantes : en haut, Vota pro Imperatore, et en bas, Sepultura Regum.

Art. 2. Cette croix sera suspendue à un ruban moiré violet clair de 95 millimètres de largeur, portant une raie blanche sur les bords. En petite tenue, ce ruban pourra être remplacé par un cordon violet.

Art. 3. Comme signe distinctif de leur qualité, lorsqu'ils sont en habit de ville, les chanoines du second ordre pourront porter au chapeau une torsade mi-partie de soie violette et d'argent, terminée par deux glands semblables ».

Provenance :

Anciennes collections du musée du Palais princier de Monaco.

Bibliographie:

B.BERTHOD et J.C. PALTHEY, *Fastes canoniaux, costumes de choeur et croix pectorales du clergé français*, Frémur éditions, 2023, p.218 2000/3000€

Voir reproduction p.46

221

STRASBOURG

Croix du chapitre de Strasbourg.

En vermeil et émail. Centre (manque l'avers) représentant saint Arbogaste en pied.

Poinçon tête de sanglier.

65 mm - Poids : 50g

B.

150/200€

Voir reproduction p.46

222

VANNES

Croix du chapitre de Vannes.

En vermeil et émail (infimes cheveux, une boule légèrement faussée).

Centres en or au profil de Pie IX et à motif rapporté en argent d'une hermine sur fond d'émail rouge.

75 mm - Poids brut : 58g

T.T.B.

200/300€

Voir reproduction p.46

223

VERSAILLES

Croix de chapitre de Versailles.

En argent et émail (éclats, manques, restaurations, manque une boule).

Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

80x75 mm - Poids brut : 42g

A.B.

100/200€

Voir reproduction p.46

224

VIVIERS

Croix du chapitre de Viviers.

En vermeil et émail (accidents, manques et restaurations).

Centre orné de saint Vincent sur semis de fleurs de lys. Manque le revers du centre.

Poinçon tête de sanglier.

102x73 mm

A.B.

60/80€

Voir reproduction p.46

225

TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS

Ensemble de huit insignes :
3^e RTS ; 4^e RTS ; 5^e RTS ; 6^e RTS ; 6^e RTS en
vermeil à attache bijoutier (éclats) ; 13^e RTS ; 26^e
BMTS ; 1^{er} RTS. 100/150€

226

TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS

Ensemble de onze insignes :
2^e BMTSL ; 3^e RTSM ; 28^e BNTS ; 2^e BTRSR ; trois
du 6^e RTS ; 3^e RTS ; 7^e RTS (non émaillé) ; deux
du 13^e RTS. 100/150€

227

TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS

Ensemble de dix insignes :
1^{er} RTS ; 3^e RTS (artisanal non émaillé) ; 4^e RTS ;
5^e RTS (non émaillé) ; 4 du 6^e RTS (trois modèles
différents) ; 7^e RTS ; 13^e RTS. 80/100€

228

TUNISIE - RTT

Ensemble de seize insignes :
Deux insignes troupes Sahariennes Tunisie (dont
1 postérieur non émaillé) ; deux insignes et 1
broche 28^e RTT (1 sans attache) ; 16^e RTT ; 4^e
RST ; 3 du 4^e RTT (3 modèles différents dont 1
artisanale) ; 3 du 8^e RTT ; Makhzen Mobile de
Tunisie ; 11^e RTS ; C.I.A.B.C. Tunisie monté sur
une patte d'épaule. 150/200€

229

INFANTRIE COLONIALE

Ensemble de neuf insignes :
Deux du 1^{er} RIC ; 3^e BIC ; 3^e RIC ; 4^e
RIC (artisanale, attache recollée) ; 8^e RIC ; 21^e
RIC ; 23^e RIC ; 53^e RIC. 100/150€

230

INFANTRIE, ARTILLERIE, COLONIALE ET DE MARINE

Ensemble de neuf insignes :
RCCC ; 5^e RIAOM en argent ; 57^e RIAOM ;
4^e RAC ; BM5 numérotée (éclats) ; BM2 (de
fabrication artisanale) ; deux du 6^e RIMA ; BM1
(de fabrication artisanale). 100/150€

231

INFANTRIE LÉGÈRE D'AFRIQUE - INFANTRIE DE MARINE

Ensemble de dix insignes :
Deux du 3^e BILA ; CILA ; 1^{er} BIL ; Commando de
Chasse 40 du 63^e RIMA ; 3^e RIMA ; 5^e RIMA ; 42^e
RIMA ; 22^e BIMA ; 8^e RAMA. 100/150€

232

INFANTRIE DE MARINE - DIVERS

Ensemble de dix-sept insignes dont :
1^{er} RIC ; 3^e RIMA ; 2 du RMT ; 1^{er} DBC ; 3^e RIC ;
1^{er} RAMA ; DMA 1 ; Bataillon coloniale de
Saïgon (de fabrication artisanale) ; 161^e batterie
d'artillerie ; Dépôt des troupes coloniales de
Marseille ; RACT. 150/250€

233

ZOUAVES

Ensemble de quinze insignes :
Deux variantes du 1^{er} Zouaves ; deux variantes
du 2^e Zouaves ; deux variantes du 3^e Zouaves ;
trois variantes du 4^e Zouaves ; deux du 9^e
Zouaves (un tardif) ; deux variantes du 8^e
Zouaves ; 11^e Zouaves ; une insigne La Chechia
Constantine. 150/250€

234

ZOUAVES

Ensemble de quinze insignes :
Deux du 2^e Zouaves ; deux du 3^e Zouaves ;
trois du 4^e Zouaves (dont deux variantes) ; 8^e
Zouaves ; deux du 9^e Zouaves ; 11^e Zouaves ;
12^e Zouaves ; 13^e Zouaves ; 14^e Zouaves ; 21^e
Zouaves. 150/250€

235

CHASSEURS D'AFRIQUE

Ensemble de dix-neuf insignes :
1^{er} RCA ; 2^e RCA ; 3^e RCA ; 3 du 4^e RCA (dont
deux variantes) ; 5^e RCA ; 6^e RCA ; 7^e RCA ; deux
variantes du 8^e RCA ; deux variantes du 9^e RCA ;
quatre du 11^e RCA (dont deux tardifs) ; deux du
12^e RCA (grand et petit module). 300/400€

236

CHASSEURS D'AFRIQUE

Ensemble de dix-huit insignes :
2 du 1^{er} RCA ; 2^e RCA ; 3^e RCA ; 3 variantes
du 4^e RCA ; 5^e RCA ; 6^e RCA ; 2 du 7^e RCA ; 8^e
RCA ; 2 variantes du 9^e RCA ; 2 du 11^e RCA ; 12^e
RCA ; Amical des anciens chasseurs d'Afrique.
300/400€

237

TIRAILLEURS MAROCAINS

Ensemble de treize insignes :
3^e GTM ; deux variantes du 2^e GTM ; 4^e GTM ; 1^{er}
GTM ; 301^e TM ; 304^e TM ; 6^e BTM ; 52^e BMTM ;
deux du 5^e RTM ; 6^e RTM ; GMM. 300/400€

238

SPAHIS MAROCAINS

Sept insignes du 1^{er} RSM dont cinq variantes.
(Une attache postérieure). 150/200€

239

SPAHIS MAROCAINS

Ensemble de six insignes :
Deux variantes du 2^e RSM ; 4^e RSM ; 5^e RSM ;
deux variantes du 6^e RSM.
(Deux attaches recollées). 150/200€

240

TIRAILLEURS MAROCAINS

Ensemble de huit insignes du 1^{er} RTM (quatre
variantes de différentes fabrications), dont
deux artisanaux et un avec attache ressoudée.
150/200€

241

TIRAILLEURS MAROCAINS

Ensemble de dix insignes :
Cinq du 2^e RTM (dont deux variantes, petits
éclats sur celle à fond vert) ; deux du 3^e
RTM (une de fabrication artisanale à attache
ressoudée et cassée) ; trois du 4^e RTM (dont une
variante du bataillon de marche indochinois).
200/300€

242

TABORS MAROCAINS

Ensemble de trois insignes du 2^e GTM,
deux variantes dont un modèle non émaillé.
Numérotés aux versos. 150/200€

243

SPAHIS MAROCAINS

Ensemble de cinq insignes :
Deux du 22^e RSM ; 23^e RSM ; deux variantes du
24^e RSM. 80/100€

244

TIRAILLEURS MAROCAINS

Ensemble de quatorze insignes :
Deux du 5^e RTM (une fabrication artisanale
laquée) ; deux du 6^e RTM ; trois du 7^e RTM (dont
un de petit module) ; cinq du 8^e RTM (dont trois
variantes) ; deux variantes du 9^e RTM. 200/300€

245

ARMÉE D'AFRIQUE (MAROC)

Ensemble de quinze insignes dont :
Garde Noire du Sultan ; 1^{er} MMP (Maghzen) ;
3^e MMP (Maghzen) ; deux du 2^e DIM ; deux du
4^e DMM (dont 1 artisanale) ; Division de Fès ;
GMM ; CIM ; 206^e GAM ; Temara ; Insigne brodé
2^e DIM ; deux du RACM. 150/200€

246

SPAHIS ALGÉRIENS

Ensemble de treize insignes :
Quatre du 1^{er} RSA (dont un postérieure) ; deux
variantes du 2^e RSA ; quatre du 3^e RSA (un non
émaillé et un avec éclat) ; trois du 5^e RSA (dont
deux variantes). 150/250€

247

SPAHIS ALGÉRIENS

Ensemble de huit insignes :
Deux variantes du 8^e RSA ; 7^e RSA ; 9^e RSA ; 9^e
escadron RSA ; 10^e RSA ; 11^e RSA ; 14^e RSA.
100/150€

248

TIRAILLEURS ALGÉRIENS

Fort ensemble de vingt insignes :
2^e RTA ; 3^e RTA ; trois du 6^e RTA ; trois du 7^e RTA
(dont une variante, éclats à un) ; 9^e RTA (attache
incomplète) ; 11^e RTA ; 14^e RTA ; 15^e RTA ; 17^e
RTA ; 22^e RTA ; 23^e RTA ; deux du 25^e RTA (un à
attache modifiée) ; trois du 27^e RTA (éclats à un).
200/300€

249

ARMÉE D'AFRIQUE (ALGÉRIE)

Ensemble de onze insignes :
21^e DIAT ; 217^e BTA ; trois variantes du 3^e DIA ;
86^e DI ; 205^e BMTA ; 22^e BMNA ; 21^e Compagnie
de commandement du GMNA (restaurations) ;
deux du 200^e BPNA. 150/200€

250

INDOCHINE

Ensemble de douze insignes :
Trois de la 805^e Compagnie Muletière en EO ;
Bataillon Colonial de Saïgon Cholon (fabrication
artisanale) ; RMC ; Bataillon Muong ; Escadrons
Muong ; EM des forces terrestres du sud
Vietnam ; Gardes du pénitencier de Poulo
Condore (cheveux) ; trois insignes cambodgiens
(éclats à un). 200/300€

251

INDOCHINE

Ensemble de onze insignes dont:

Trois de la 805^e Compagnie Muletière en EO (une attache cassée) ; 2^e DMT ; 6^e BCL ; 2^e GCL ; BMI (de fabrication artisanale) ; 3^e Bataillon du Régiment mixte du Cambodge ; 9^e RIMA ; 3^e Bataillon Thaï. 200/300€

252

SAHARA

Ensemble de treize insignes et divers dont:

12^e CSPA ; GS42 ; GSM Touat ; 22^e BIMA (attache modifiée) ; Makhzen du sud Tunisien ; 7^e escadron Saharien ; Bataillon autonome de Mauritanie ; deux du CSP Oued R'hir ; Groupe nomade Menaka ; 14^e ESDC ; une croix Saharienne en métal argenté. 150/250€

253

SAHARA

Ensemble de onze insignes dont:

GOUM de Kidal ; 11^e CSPIMA ; 13^e CSPA ; Milice Saharienne Din-Sefra ; CMEO ; Bataillon autonome du Niger ; Milice Saharienne deghardaia ; Makhzen du sud Tunisien ; CS du Tidikelt ; 2^e CSP ; Méhariste des troupes coloniales. 150/250€

254

SAHARA

Ensemble de onze insignes et divers dont:

7^e CSI ; 2^e GSM ; deux variantes du Territoire des Oasis ; Police Auxiliaire Makhzen Saharien ; Division du sud Tunisien ; Compagnie Méhariste Saoura Tin Dout ; 3^e GSM ; CS du Touat ; CS du Tidikelt ; CS Mixte du Génie. 100/150€

255

DIVERS

Ensemble de dix insignes dont :

Rhin et Danube ; 8^e SIM ; 826^e HMC ; MGSS 38 ; 20^e Bataillon du Génie ; 1^{re} Compagnie portée du 4^e REI. 100/150€

INSIGNES DE FONCTION DÉPUTÉS, SÉNATEURS, CONSEILLERS FRANCE ET ÉTRANGER

256

FRANCE

Rare médaille du service du Conseil des 500.
En bronze fondu et doré. Manque l'anneau de
suspente.

Avers au bonnet phrygien « SERVICE
DU CONSEIL DES 500 » et cartouche
d'attribution gravé « LOUVRIER ».

Revers au caducée et devise « TOUT HOMME
UTILE EST RESPECTABLE ».

Diam : 57 mm

T.B. à T.T.B.

Provenance :

Hôtel Drouot (Rieunier, Bailly, Pommery, Mathias), 27
avril 1993, expert Bernard Croissy. 300/400€

Voir reproduction p.47

257

FRANCE

Rare insigne de membre de l'Assemblée
législative (1792).

En bronze doré et ciselé, à motif rayonnant, le
centre orné d'un motif émaillé blanc composé
de deux tables, l'une marquée à l'or « DROITS
DE L'HOMME » et l'autre « CONSTITUTION ».

Anneau uni.

78x74 mm

A.B.E.

Premier insigne parlementaire français.

600/800€

Voir reproduction p.47

258

FRANCE

Insigne de député à l'assemblée constituante
(1848-1849).

En moire tricolore, avec rosette ovoïde,
bordée dans la partie inférieure de franges en
passementerie dorée.

Motif au faisceau de licteur et lettres « R » et
« P » en laiton doré, cousu au ruban.

Revers avec attache de boutonnière.

11,5x3,5 cm

B.E.

150/200€

Voir reproduction p.47

259

FRANCE

Insigne de député à l'assemblée législative
(1849-1851).

En moire tricolore, avec rosette ovoïde,
bordé dans la partie inférieure de franges en
passementerie dorée.

Brodé d'un motif au faisceau de licteur en
cannetille dorée.

Revers doublé de soie rouge avec attache de
boutonnière.

11,5x3,5 cm

B.E.

80/100€

Voir reproduction p.47

260

FRANCE

Insigne portatif de député III^e République.

En argent, vermeil et émail. Poinçon tête de
sanglier et d'orfèvre Chobillon.

T.T.B. à SUP.

On y joint un second insigne en état moyen
(manque la main de Justice et éclats). 100/150€

Voir reproduction p.47

261

FRANCE

Ensemble de deux pièces.

- Plaque de fonction ou de voiture de député.

En cuivre estampé (restes d'argenture) à deux
trous de fixation, à décor d'un insigne portatif à
centre émaillé tricolore.

- Insigne portatif de député.

En argent, vermeil et émail (infimes éclats).

Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

III^e République. 100/150€

Voir reproduction p.47

262

FRANCE - DÉPUTÉS

Ensemble comprenant huit insignes divers dont
un insigne de député III^e République. Poinçon
tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon (SUP.), un
petit insigne de député V^e République en vermeil
et émail. Revers avec attache de sécurité.

Poinçon au crabe et Arthus Bertrand.

On y joint six insignes divers dont cinq au

faisceau de licteur.

150/200€

263

FRANCE

Insigne de député de l'assemblée constituante (1945-1946).

En argent, vermeil et émail, avec date « 1945 » et « 1946 » Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

66x34 m - Poids brut : 27 g

SUP. 150/200€

Voir reproduction p.47

264

FRANCE

Insigne de député de l'assemblée constituante (1946).

En argent, vermeil et émail, avec date « 1946 ». Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

66x34 mm - Poids brut : 27 g

SUP. 100/150€

Voir reproduction p.47

265

FRANCE

Insigne de député modèle 1947 (IV^e République).

En argent, vermeil et émail. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

66x36 mm - Poids brut : 21 g

SUP. 100/150€

Voir reproduction p.47

266

FRANCE

Petit insigne portatif de député, modèle de la V^e République.

En argent, vermeil et émail. Revers avec attache de sécurité. Poinçon tête de minerve et Arthus Bertrand.

Ht : 35 mm - Poids brut : 6,8 g

SUP.

On y joint l'ouvrage d'Edmond LAUNAY et SOUYRIS ROLLAND, *Insignes et médailles des députés*, Public Réalisations, 1981. Numéroté.

100/150€

Voir reproduction p.47

267

FRANCE

Bel ensemble relatif aux députés de la V^e République :

- Insigne portatif de député.

En vermeil, argent et émail. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

66x44 mm - Poids brut : 25 g

- Écharpe de député, en moire tricolore à glands et franges en passementerie dorée.

- Deux rondaches de fonction, en laiton doré et émaillé (éclats à une).

- Médaille de l'Assemblée nationale en bronze argenté. 73 mm

- Deux cartes postales.

- Un insigne rondache tricolore. 150/200€

268

FRANCE

Ensemble de sénateurs comprenant :

- Un insigne portatif III^e République. En vermeil, argent et émail (cheveu). Poinçons tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

Poids brut : 28 g

Dans un écrin de la Maison Arthus Bertrand.

- Médaille du Sénat, pour Bourgeois.

En vermeil, attribuée au revers à Laporte Bisquit en 1900 (Sénateur de la Charente). Poinçon de la Monnaie sur la tranche.

50 mm - Poids net : 58 g

T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.48

269

FRANCE

Ensemble de sénateurs III^e République comprenant :

- L'écharpe complète, avec nœud, en moire tricolore. Avec son bijou en bronze doré, argenté et émail. Diam : 75 mm

T.T.B. à SUP.

- Insigne portatif III^e République. En vermeil, argent et émail (cheveux). Poinçons tête de sanglier et d'orfèvre.

T.T.B. 150/250€

Voir reproduction p.48

270

FRANCE

Ensemble de sénateurs d'époque III^e République :

- Bijou d'écharpe en bronze doré, argenté et émail. Diam : 75 mm

T.T.B. à SUP.

- Insigne portatif III^e République. En vermeil, argent et émail (cheveux). Poinçons tête de sanglier.

SUP. 150/200€

Voir reproduction p.48

271

FRANCE

Deux médailles du Sénat :

- Modèle en vermeil par Crouzat.

Attribuée au dos à S.E. F.M. FALAIZE en 1965.

Poinçon de la Monnaie sur la tranche.

Dans son écrin.

49 mm - Poids : 71 g

- Modèle du Sénat par Dubois. Attribuée en 1909 au nom d'Antide BOYER. En argent.

Poinçon de la Monnaie.

50 mm - Poids net : 62 g

SUP. et T.T.B. 100/150€

Voir reproduction p.48

272

FRANCE

SÉNAT - CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

- Médaille d'argent du 10^e anniversaire du Conseil de la République, par Muller. En argent. Poinçon de la Monnaie.

49 mm - Poids : 63 g

- Médaille du Conseil de la République pour l'année 1952, par Muller. En argent. Poinçon de la Monnaie.

Attribuée à Georges LAFFARGUE Sénateur.

49 mm - Poids : 61 g

- Insigne du Conseil de La République.

En argent, vermeil et émail. Attache bijoutier.

Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

Dans son écrin de la Maison Chobillon. Poids brut : 27 g 150/250€

Voir reproduction p.48

273

SÉNAT - V^e RÉPUBLIQUE.

Ensemble de quatre pièces :

- Insigne de sénateur en argent, vermeil et émail.

Poinçon au crabe et d'orfèvre de Chobillon. 6 x 5 cm

- Médaille du Palais du Sénat, en bronze, attribuée à D.T. MILLAUD, sénateur de la Polynésie française. Diam : 5 cm

- Porte-clé du Sénat.

- Insigne de l'association nationale des secrétaires parlementaires collaborateurs de ministres. Argenté et émaillé. Fabrication Drago Paris, dosguilloché. 100/150€

Voir reproduction p.48

274

CONSEIL GÉNÉRAL

Un ensemble de quatre insignes de conseillers généraux.

- Deux du modèle commun (Nord et Pas-de-Calais) en métal argenté, vermeil et émail (éclats).

- Un du Pas-de-Calais en argent, vermeil et émail de fabrication Chobillon. Spatule nominative (Aimé Ledoux).

SUP.

- Un des Côtes de nord en argent, vermeil et émail (petits éclats). Poinçon de tête de sanglier et d'orfèvre.

T.T.B. 80/100€

275

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de cinq insignes de conseillers généraux.

- Trois modèles différents du Rhône, en métal argenté et émail (réparation à la spatule d'un).

- De la Loire inférieure. Du modèle général de

Chobillon.

- De la Loire inférieure, en vermeil et émail.

Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre. Attache par boutonnière. Dans son écrin de la maison Daguzé à Nantes.

T.T.B. 100/150€

276

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de huit insignes de conseillers généraux.

- Sept du modèle général (Indre-et-Loire, Loiret, Sarthe, Eure-et-Loir, Calvados), en métal argenté, doré et émail, un modèle en argent, un modèle sans attache.

- Insigne du conseil général du Maine et Loire en métal doré et émaillé.

T.T.B. (éclats à un et manque à un autre). 60/80€

277

CONSEIL GÉNÉRAL

Deux insignes de conseillers généraux.

- Mayenne, en argent, vermeil et émail. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

Poids brut : 28 g

- Du Loir-et-Cher, en argent, vermeil et émail, poinçon tête de sanglier et Chobillon Paris.

Poids brut : 29 g 100/150€

Voir reproduction p.49

278

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de quatre insignes de conseillers généraux.

- Deux insignes du Maine-et-Loire, de modèles différents. En métal argenté et doré.

- Un de Seine inférieure, en argent, poinçon tête de sanglier. Poinçon d'orfèvre.

Poids net : 21 g

- Un de l'Oise, en vermeil et émail. Attribué au dos à Georges Guesnet (élu en 1898). Attache à épingle.

T.T.B. 80/100€

Voir reproduction p.49

279

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de sept insignes :

- Cinq du modèle général (Manche, deux de l'Indre-et-Loire, Eure-et-Loire et Calvados). Deux en argent et vermeil.

- Bas-Rhin, signé de Islep à Strasbourg. En métal argenté et doré.

- Un de Seine inférieure, en argent, poinçon tête de sanglier. Poinçon d'orfèvre.

Poids net : 21 g

T.T.B. 80/100€

280

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de neuf insignes :

- Quatre au faisceau de licteur de fabrication Arthus Bertrand en métal doré et émaillé (Guadeloupe, Guyane, Tahiti, un non identifié).
- Deux petits insignes émaillés de Mayotte et Guadeloupe (manque l'attache au second).
- Guadeloupe, en métal argenté, doré et émail. De fabrication Drago.
- Du modèle général, pour le Dahomey, en métal doré et émail (éclats). De fabrication Chobillon.
- Constantine, en métal argenté, doré et émail, de fabrication Augis.

T.T.B. 100/150€

281

CONSEIL GÉNÉRAL

Trois insignes du conseil général de la Seine :

- En argent, vermeil et émail peint, revers à spatule et pastille du fabricant Chobillon. Poinçon tête de sanglier. 70x45 mm - Poids brut : 30 g
- De la Seine, par Maillard, en argent et vermeil, revers à spatule ajourée. Poinçon d'argent de la monnaie de Paris. 61x40 - Poids net : 27 g
- Du modèle de Paul Brandt. En vermeil, argent et émail. Revers à spatule ajourée. Poinçon d'orfèvre. 57x37 mm - Poids brut : 25 g

T.T.B. à SUP 200/250€

Voir reproduction p.49

282

CONSEIL GÉNÉRAL

Insigne du conseil général de la Seine. En argent, vermeil et émail peint, revers à spatule et pastille du fabricant Chobillon. Poinçon tête de sanglier.

70x45 mm - Poids brut : 27 g

Dans son écrin.

T.T.B. à SUP. 80/100€

Voir reproduction p.49

283

CONSEIL GÉNÉRAL

Insigne du conseil général du Var. En argent, vermeil et émail. Revers à spatule. Poinçonné tête de sanglier et poinçon d'orfèvre Chobillon.

70x43 mm - Poids brut : 27 g

Dans son écrin de la maison Chobillon.

T.T.B. à SUP. 80/100€

Voir reproduction p.49

284

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de six insignes de conseillers généraux :

- Trois du modèle général dont deux poinçonnés de Chobillon (Val-de-Marne, Val-d'Oise, Seine-Saint-Denis). En métal argenté, doré et émail (éclats à un).
- Deux modèle de la Seine. Dont un modèle en argent, vermeil et émail poinçonné de Brandt.
- Seine-et-Oise, en vermeil et émail. Revers à spatule. Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre. Poids brut : 30 g

100/150€

285

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de six insignes de conseillers généraux :

- Quatre du modèle général (deux du Lot-et-Garonne et deux de Haute-Garonne). Trois en argent, vermeil et émail poinçonnés tête de sanglier et Chobillon.
- Un du Lot en métal argenté et émail.
- Un de l'Hérault en argent et émail, poinçon tête de sanglier et poinçon d'orfèvre. 100/150€

286

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de dix insignes de conseillers généraux :

- Gironde, en argent, vermeil et émail, poinçon tête de sanglier. Poids brut : 23 g

T.T.B.

- Quatre du modèle général (Moselle, Nice, Landes, Somme) dont deux poinçonnés de Chobillon.

- Deux au faisceau de licteur en argent, vermeil et émail de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle (petits éclats à un).

- Foix, le Grau-du-Roi, Basses-Alpes (usures). 100/150€

287

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de sept insignes de conseillers généraux :

- Quatre du modèle général (deux Bouches-du-Rhône, Pyrénées-Orientales, Drôme). Deux en argent.

- Un de l'Ardèche en vermeil et émail.

- Un de petit modèle accidenté et un de grand module du Vaucluse. 80/100€

288

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de trois insignes de conseillers généraux :

- Deux du Pas-de-Calais en argent, vermeil et émail. Revers à spatules, dont un nominatif « Petit ».

Poids brut unitaire : 24 g

- Un du modèle général du Nord. En argent, poinçonné tête de sanglier.

Poids brut : 21 g 80/100€

289

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de huit insignes de conseillers généraux :

- Un modèle du Rhône en vermeil, revers à spatule.

- Un modèle de la Haute-Loire.

- Deux de l'Yonne. Dont un modèle non émaillé.

- Quatre du modèle général (Puy-de-Dôme, Cantal, Drome, Jura). Celui du Jura dans son écrin de la maison Arthus Bertrand. Deux poinçonnés de Chobillon.

On y joint :

Un ouvrage en deux volumes de J. Dusmenil, *De l'organisation et des attributions des conseils généraux de départements*, Paris, Charpentier, 1843. 100/150€

290

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de quatorze médailles de table de conseil général :

De la Loire en bronze argenté, de la Haute-Garonne en bronze, de l'Allier attribué à Claude Donadello (2000), de la Somme en bronze, du Vaucluse en bronze, du Nord en bronze argenté, de la Seine en bronze, de la Seine-Saint-Denis en bronze, du Loir-et-Cher en bronze, du Haut-Rhin en bronze, des Bouches-du-Rhône par Fraisse attribué au préfet Baylot, de Lorraine en bronze argenté émaillé, des Alpes-Maritimes en bronze émaillé attribué à Fernand Icart, ancien ministre, dans sa boîte (usures).

B.E. 60/80€

291

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de treize pièces dont onze rondaches émaillées (une non émaillée) dont : Conseil général des Yvelines, de Bourgogne, Seine-et-Marne, Marne, Poitou-Charentes, Maine-et-Loire. On y joint deux insignes de conseillers régionaux, dont une d'Ile-de-France.

A.B.E. 60/80€

292

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Ensemble de neuf pièces comprenant :

- Huit insignes de conseiller d'arrondissement, d'Ardèche en argent et émail (petits éclats), de Lyon en métal doré et émail (éclats) frappés de Chobillon, de Marseille en métal doré et émaillé (éclats, manque l'attache), de Mantes en métal doré, argenté et émaillé, du Var, en vermeil et émail frappé de Chobillon, poinçon tête de sanglier (traces de col), de la Seine, pastille de Chobillon (éclats, manque la spatule, d'Aix en métal doré, argenté et émail, un insigne de la Seine inférieure en argent, poinçon tête de sanglier.

- Une rondache de conseiller d'arrondissement de Lyon.

A.B.E. 150/250€

293

CONSEIL GÉNÉRAL

Ensemble de six insignes de conseillers généraux dont cinq modèles différents et un modèle argenté, doré et émail, poinçonné de Chobillon. Dans son écrin.

A.B.E. (éclats à un) 60/80€

294

FRANCE - UNION FRANÇAISE

Insigne portatif de député de l'assemblée de l'Union française (1946).

En argent, vermeil et émail (petits éclats et restaurations à émail rouge). Poinçon tête de sanglier et d'orfèvre Chobillon.

60x36 mm - Poids brut : 28,8 g

T.B. à T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.50

295

SÉNÉGAL (FRANCE)

Insigne de conseiller du Conseil colonial du Sénégal (1920-1946).

En métal argenté, doré et émaillé. Revers avec crochet.

53x49 mm

T.T.B. 150/200€

Voir reproduction p.50

296

AEF (FRANCE)

Insigne de membre du Conseil représentatif de l'AEF.

En laiton doré et émaillé. Revers avec crochet.

69x44 mm

SUP. 150/200€

Voir reproduction p.50

297

AEF (TCHAD - FRANCE)

Insigne de membre du conseil de l'Assemblée territoriale du Tchad.

En laiton doré et émaillé. Revers avec crochet.
71 x 43 mm

SUP. 100/150€

Voir reproduction p.50

298

TAHITI (FRANCE)

Insigne de membre de l'Assemblée territoriale de Polynésie française (Tahiti).

En laiton doré et émaillé. Revers avec crochet.

Poinçon de la Maison Arthus Bertrand.
200/300€

Voir reproduction p.50

299

AFRIQUE

Ensemble de quatre insignes :

- MALI

Insigne de membre de l'Assemblée nationale.

En bronze doré et émaillé. Revers à spatule.

Poinçon Arthus Bertrand.

42 mm

- CÔTE D'IVOIRE

Insigne de député de l'Assemblée législative de la Côte d'Ivoire. En métal argenté, doré et émail.

Revers à spatule.

Poinçon d'Arthus Bertrand.

64 x 32 mm

- SÉNÉGAL

Insigne de député de l'Assemblée nationale du Sénégal. En métal doré et émail. Revers à spatule.

Poinçon de Chobillon.

46 x 31 mm

- GUINÉE

Insigne de député de l'Assemblée législative de Guinée. En métal argenté, doré et émail. Revers à épingle.

64 x 42 mm 150/200€

300

AFRIQUE

Quatre insignes :

- Assemblée nationale RUC.

- Un insigne ivoirien.

- Insigne du conseil des gouverneurs RABAT

1975. Fabrication Arthus Bertrand.

- Insigne de député du Tchad. Revers à épingle.

Métal argenté et émail. 80/120€

301

AFRIQUE

Quatre insignes :

- Deux insignes de députés de l'Assemblée nationale gabonaise (vers 1960, armes avec drapeau français).

- Petit insigne de député de

l'Assemblée gabonaise.

- Insigne de député du Tchad. Revers à épingle.

Métal argenté et émail. 100/150€

Voir reproduction p.50

302

ESTONIE (U.R.S.S.)

Insigne de représentant du peuple à la chambre pour les Estoniens.

En vermeil émaillé. Revers gravé « 204 » et poinçonné.

35 x 27 mm - Poids brut : 8,3 g

Dans sa boîte.

SUP. 80/100€

303

TOGO

Deux insignes :

- Conseiller de circonscription.

- Membre de l'assemblée territoriale.

En métal argenté doré et émaillé. Revers à épingles.

Ht : 63 et 88 mm

T.T.B. à SUP. 100/150€

304

U.R.S.S. ET UKRAINE

Ensemble de vingt insignes de fonction, représentant du peuple, conseils municipaux, etc.

En métal doré et émaillé.

B.E. 100/150€

305

CONSEIL DES PRUDHOMMES

Trois insignes :

- Insigne de président du Conseil. En bronze doré. Attribué à J. MIGNON au revers.

- Insigne de membre du Conseil. En bronze argenté. Attribué à Pierre GIRARDIN au revers.

- Insigne de membre du Conseil. En bronze argenté. Attribué à Jean-Pierre DURAND au revers.

Poinçon de la Monnaie. Avec leurs rubans.

T.T.B. et SUP. 80/120€

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACHAT

La société à responsabilité limitée Ader est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité Ader agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre Ader et l'enchérisseur sont soumis aux présentes conditions Générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre Ader et tout enchérisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'Ader, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'enchérisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par Ader et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont donnés à titre indicatif. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, Ader ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

Ader rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est montré très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

Ader rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'Ader. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par Ader ou par un membre d'Ader, par un expert sollicité par Ader ou par tout partenaire d'Ader.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'Ader, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'Ader n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont donnés à titre indicatif. Ader n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout enchérisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les enchérisseurs sont invités à solliciter Ader afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comprenant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'Ader et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

Ader rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

Ader peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'Ader à l'égard de tout enchérisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

Ader est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout enchérisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un enchérisseur non supervisée d'Ader se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, Ader propose à tout éventuel enchérisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'Ader.

LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'Ader, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. Ader se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'enchérisseur. Ader se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout enchérisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'enchérisseur au fichier Temis.

L'enchérisseur est réputé s'inscrire et enchérir pour son propre compte. S'il enchérit pour autrui, l'enchérisseur doit indiquer à Ader qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'enchérisseur. Si l'enchérisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

Ader étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout enchérisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. À défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'enchérisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

Ader rappelle que le mode usuel pour enchérir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). Ader ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

Ader se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'enchérisseur. L'enchérisseur adresse sa demande à Ader en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat

ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de Ader pour être exécutée. Ader se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'enchérisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie

Les offres illimitées ou d'« achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'enchérisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non-réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

Ader peut proposer d'enchérir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions Générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente online

Ader organise des ventes *online* par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions Générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjudgé » prononcé. Les enchères en salle priment sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétionnaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'Ader ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchère téléphonique. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. Ader peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'Ader ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi.

L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débiter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Prémption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'État. En aucun cas, Ader ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'Article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT (exception faite des ventes de vins pour lesquelles les frais sont de 20,83 % HT) pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
- 20% HT, sur la partie du prix d'adjudication entre 500 001 € et 1 000 000 €
- 15% HT, sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 1 000 001 €

Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 14,28% TTC, le lot est suivi du signe #

Lorsque l'adjudicataire a enchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :

- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

3. TVA

Sauf indication contraire, les lots sont vendus sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code Général des impôts. La TVA est au taux légal de 20% (5,5% pour les livres). Elle n'est pas récupérable. Les acheteurs hors UE ou les professionnels UE justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'une sortie de territoire peuvent être remboursés de la TVA sur les honoraires acheteurs.

Les lots précédés du symbole « * », sont soumis au régime Général de TVA en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025. Ils sont soumis à une TVA au taux de 5,5 % sur la totalité du prix d'adjudication et des frais de vente.

3. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1 000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15 000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ;
- par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
- par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : Caisse des dépôts et consignations - 56, rue de Lille – 75356 Paris Cedex 07 SP - Rib : 40031 00001 000042 3555k 89 - iban : FR72 4003 1000 0100 0042 3555 k89 - bic : cdccfrppxxx.
- par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'Ader à l'adresse Url suivante : <http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php>.
- Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. Ader rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

4. Défaut de paiement

Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, Ader a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

Ader se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions Générales d'achat. Ader se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de Drouot SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, Ader est adhérente au Service Temis permettant la consultation et l'alimentation du fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères. Ader se réserve le droit d'inscrire au fichier Temis l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères. Ader se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

5. Délivrance des lots

Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de délivrance du service comptable d'Ader attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non Géré par Ader ou à l'étude Ader, le choix étant laissé à la discrétion d'Ader.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement Géré par Ader, et à compter du quatorzième (14^e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation hebdomadaire suivante :

- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1 x 1 m, les lots légers et de petit gabarit;
- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1 m, les lots lourds et de petit gabarit;
- quinze (15) euros HT pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,

la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discrétion d'Ader.

Pour tout lot adjudgé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu Géré directement par Ader dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à Ader, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'inférant des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à Ader.

6. Transport des lots – transfert de propriété et des risques

Ader n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'Ader, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions Générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'Ader en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.

La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- MBE Montrouge : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- The Packengers : hello@thepackengers.com ;
- Golden Transports : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- Art Régie Transports : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjudgé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. Ader décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. Ader ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de Ader ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

7. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées

L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétractation éventuel sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

1. Biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de bien culturel, en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'Ader ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers Ader et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discrétion d'Ader, Ader peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, Ader n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'encherir. Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot.

Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu'assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. Ader peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, Ader ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'Ader peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

DONNÉES PERSONNELLES

L'enchérisseur est informé qu'Ader, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'enchérisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'enchérisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'enchérisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'Ader. L'enchérisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à l'article L. 561-2, 14° du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à Ader en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10.000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, Ader peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à Ader de se conformer à ses obligations légales.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prise ou de la vente aux enchères publiques. Ader rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. Ader informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions Générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de Paris (France).

